



L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT
SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU BURKINA FASO

Couverture : © OIM/Alexander BEE

La présente publication n'a pas été revue par les services d'édition de l'OIM.

© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Cette étude de recherche a été rédigée par le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations, représentation du Burkina Faso (OIM), avec le soutien du bureau régional de l'OIM à Dakar dans le cadre du programme Sécurité, Support et Solutions le long de la route de la Méditerranée Centrale.

Le programme "Sécurité, Support et Solutions le long de la Route de la Méditerranée Centrale" (3S – RCM), financé par le département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, vise à déployer une meilleure assistance aux migrants sur la route migratoire de la Méditerranée Centrale et à offrir une meilleure protection aux migrants les plus vulnérables tels que les mineurs non-accompagnés, les femmes, les mères célibataires, les victimes de traite et les cas médicaux.

Entre 2018 et 2020, l'axe 3 du programme a permis de mener des études de court-terme au sein de six pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Gambie et Côte d'Ivoire), informant sur des aspects particuliers des dynamiques migratoires intrarégionales au sein de la région. En favorisant une démarche collaborative, l'axe 3 du programme a pour objectif de pouvoir améliorer la compréhension des gouvernements, des agences humanitaires et des organisations nationales sur les tendances migratoires afin notamment de formuler des réponses adaptées aux besoins des populations.

Les données collectées dans le cadre de cette étude s'insèrent dans le cadre d'une étude régionale mise en œuvre entre Décembre 2019 et Octobre 2020, couvrant les six pays du programme et portant sur l'endettement des migrants de retour.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des produits de recherche développés dans le cadre de l'axe 3 du programme DFID SSSII [ici](#).

AVERTISSEMENT :

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs. Elles ne prétendent pas refléter les opinions ou les vues de l'OIM ou de ses Membres. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

L'OIM croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	02
TERMINOLOGIE.....	04
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	06
INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	09
MÉTHODOLOGIE	11
1. Le profil des migrants endettés – qui emprunte de l’argent pour migrer ?... 14	
1.1 Informations sociodémographiques	15
1.2 La situation des migrants de retour avant leur départ.....	18
1.3 La situation des migrants au moment de leur retour.....	20
2. Les modalités de prêt dans le cadre d’un projet migratoire.....	24
2.1 Les spécificités de la dette migratoire.....	25
2.2 Les formes et les acteurs de l’endettement.....	27
2.3 Les formes de remboursement.....	28
3. Impact de l’endettement sur la réintégration des migrants de retour.....	32
3.1 La réintégration économique des migrants.....	33
3.2 Les impacts psychologiques et sociaux de la dette sur l’individu.....	34
3.3 L’impact de la dette sur les familles et les communautés.....	37
CONCLUSIONS.....	40
RECOMMANDATIONS.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	42
ANNEXES.....	44
Liste d’acteurs clés avec lesquels des entretiens ont été menés.....	44

ACRONYMES

AGR	Activité génératrice de revenu
ARSIM WORD	Association pour la Recherche de Solution et d'Information pour les Migrants de retour.
AVRR	“Assisted Voluntary Returned and Reintegration”
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de L'Ouest
ISPP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
LARSES	Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDI	Populations Déplacées Internes
UE	Union Européenne

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Types de dettes contractées en fonction du genre.....	14
Graphique 2: Âge des migrants.....	15
Graphique 3: Zone de résidence selon le genre.....	15
Graphique 4: Niveau de scolarisation des migrants endettés.....	16
Graphique 5: Statut professionnel selon le genre.....	17
Graphique 6: Motifs de la dette initiale.....	17
Graphique 7: Pour qui avez-vous réalisé cette dette initiale ?.....	18
Graphique 8: Montant de la dette initiale.....	18
Graphique 9: Dette initiale a incité à la migration ?.....	19
Graphique 10: Pays d'assistance en fonction du genre.....	20
Graphique 11: Type de projet lié à la dette au retour.....	20
Graphique 12: Où se trouvaient les créanciers (dette type 3).....	21
Graphique 13: Montant des emprunts.....	21
Graphique 14: Remboursement de la dette au retour terminé.....	22
Graphique 15: Montant des emprunts effectués pour la migration.....	24
Graphique 16: Nombre d'emprunts par migrant (dette de type 2).....	25
Graphique 17: Quand la dette a-t-elle été contractée ?.....	26
Graphique 18: Auprès de qui l'emprunt a été réalisé.....	26
Graphique 19: Où se trouvaient ces personnes.....	27
Graphique 20: Dette liée au projet migratoire remboursée ?.....	28
Graphique 21: Fréquence des remboursements.....	29
Graphique 22: Montant des revenus actuels.....	32
Graphique 23: Stratégie de remboursement.....	32
Graphique 24: Violence psychologique vécue au Burkina Faso.....	33

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés.....	10
---	----

TERMINOLOGIE¹

Aide au retour volontaire et à la réintégration – (AVRR de ses sigles en anglais) Soutien administratif, logistique et financier, y compris à des fins de réintégration, apporté à des migrants qui ne peuvent ou veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Cycle migratoire – Étapes du processus migratoire comprenant le départ, parfois le transit sur le territoire d'un État, l'immigration dans le pays de destination et le retour

Flux migratoire (international) – Nombre de migrants internationaux arrivant dans un pays (immigrants), ou nombre de migrants internationaux quittant un pays (émigrants) pendant une période déterminée.

Membres de la famille – Personnes mariées à des migrants ou à des nationaux ou ayant avec eux des relations qui, en vertu de la loi applicable, produisent des effets équivalant au mariage, ainsi que leurs enfants à charge et autres personnes à charge qui sont reconnues comme membres de la famille en vertu de la législation applicable ou d'accords bilatéraux ou multilatéraux applicables entre les États intéressés, même si elles ne sont pas des ressortissants de cet État.

Migrant – Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.

Migrant économique – Bien que ne formant pas une catégorie en droit international, ce terme est parfois employé pour désigner toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, exclusivement ou principalement pour améliorer sa situation économique.

Migrants en situation de vulnérabilité – Migrants qui ne peuvent de fait pas jouir de leurs droits de l'homme, qui sont particulièrement exposés à des risques de violations et de violences et qui, en conséquence, ont le droit de demander une protection accrue de la part des débiteurs d'obligations.

Pays de destination – Dans le contexte de la migration, pays vers lequel se dirige une personne ou un groupe de personnes migrant de façon régulière ou irrégulière.

Pays d'origine – Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

Pays de transit – Dans le contexte de la migration, pays que traverse une personne ou un groupe de personnes pour se rendre dans le pays de destination ou, quittant le pays de destination, pour se rendre dans le pays d'origine ou de résidence habituelle.²

Réintégration – Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civique.

¹ Les définitions sont toutes tirées du guide OIM sur les termes clés de la migration, consulté le 19.07.2020 sur : <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>. Lorsque la source est autre, elle est précisée pour chaque terme.

² Adapté de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (adoptée le 18 décembre 1990, entrée en vigueur le 1er juillet 2003), Recueil de Traités des Nations Unies, vol. 2220, p. 3), art. 6 c).

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Avec une forte tradition migratoire, la mobilité burkinabè a longtemps été intrarégionale. Dans un contexte régional et international changeant, notamment lié à la dégradation du contexte sécuritaire dans le Sahel³ et en dépit de l'augmentation progressive de restrictions migratoires de la part de l'Union Européenne, les routes migratoires se sont modifiées et la destination des migrants burkinabè s'est tournée davantage vers l'Europe. Le Burkina Faso a de plus confirmé son rôle de pays de transit et point de passage des migrants ouest-africains à destination de l'Afrique du Nord et de l'Europe.

Malgré les dangers rencontrés le long de la route de la Méditerranée Centrale, et les prix élevés des passages des frontières, la migration irrégulière a continué d'attirer de nombreux Burkinabè, motivés par l'espoir d'une vie meilleure et sans conflits⁴. On estime ainsi que près de 2 500 migrants Burkinabè sont arrivés en Espagne, Italie et Grèce depuis début 2016, la région du Centre-Est étant notamment devenue la première zone d'émigration irrégulière du pays (OIM, 2019).

Dans le cadre de l'initiative conjointe de l'Union Européenne et de l'OIM pour la réintégration et la protection des migrants⁵, les migrants de retour volontaires ont la possibilité de bénéficier de divers programmes d'assistance dans le but d'assurer une réintégration durable dans le pays d'origine. Dans ce contexte, le Bureau-pays de l'OIM au Burkina Faso a dès 2017 mis en place un modèle pionnier et innovant, en orientant son approche directement sur les besoins des migrants tout en prenant en compte les différents acteurs de la réintégration⁶. Entre support économique, social et psychosocial, l'assistance à la réintégration est personnalisée, prend différentes formes, et peut être reçue tant au niveau individuel que familial ou communautaire⁷.

La recherche de la stabilité financière et le besoin de générer rapidement des revenus économiques au sein du ménage est une préoccupation majeure des migrants à leur retour⁸. Cette même quête du bien-être économique a elle-même souvent été à l'origine des départs des migrants burkinabè, qui se sont alors attachés à mobiliser des ressources importantes par la vente de matériel ou les prêts d'argent afin d'organiser leur voyage. Cependant, le poids des dettes contractées avant ou pendant la migration peut facilement s'ajouter aux obstacles liés à la réintégration. Cette étude a donc visé trois objectifs principaux : (1) mettre en lumière les montants, les mécanismes et les temporalités des différents types de prêts financiers effectués par les migrants, ainsi que les dimensions symboliques, psychosociales et culturelles de la dette, et leur impact sur la bonne réintégration des migrants de retour, (2) avoir une meilleure compréhension des conditions de vulnérabilité consécutives aux prêts, et quels sont les différents acteurs de la dette et enfin (3) informer les autorités nationales et internationales, ainsi que les différents acteurs partenaires sur les mécanismes et les impacts de la dette afin d'assurer une meilleure réintégration des migrants à la suite de l'échec d'un projet migratoire⁹.

³ On note l'apparition de nouveaux groupes armés dans le Sahel dès 2013 et au Burkina Faso dès 2019.

⁴ En plus des attaques terroristes, la violence des conflits intercommunautaires qui ont largement augmenté au Burkina Faso depuis 2018 a provoqué de nombreux déplacements internes et accru l'instabilité à l'intérieur du pays (voir : <https://dtm.iom.int/burkina-faso>).

⁵ Voir : <https://migrationjointinitiative.org/>

⁶ Les acteurs de la réintégration sont multiples, ce sont notamment des institutions et des programmes publics (l'Agence Nationale pour l'Emploi, le Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole, le Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation), des acteurs sociaux (l'Action Sociale), des acteurs psychosociaux pour l'attention psychosociale des migrants ou de leur famille (l'OCADES ou Pag-la-Yiri), les acteurs internationaux (OIM), les autorités locales, les membres de la communauté et la famille des migrants. Samuel Hall, Mobilité au Burkina Faso. Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè, OIM, août 2019

⁷ Pour la description des différents types d'assistance, voir notamment le « Reintegration handbook » (OIM, 2020)

⁸ Voir notamment Evaluation Report on Reintegration Programming in Burkina Faso, Marco Valenza, Mars 2020.

⁹ Terms of Reference : Sub-regional Study on Returned Migrants Debts and the Impact on Sustainable Reintegration, 2019.

L'étude a mobilisé des méthodes mixtes, notamment des questionnaires individuels avec les migrants de retour, des entretiens qualitatifs avec des acteurs clés identifiés au sein des zones de retour principales, ainsi que des groupes de discussion exploratoires avec les migrants de retour et les communautés de retour.

La collecte des données quantitatives s'est déroulée du 10 février au 20 mars 2020 et a couvert sept régions sur les treize que compte le Burkina Faso. **Au total, 388 migrants de retour ont été enquêtés, dont 19 femmes et 369 hommes.** Les groupes de discussion exploratoires ont eu lieu les 12 et 13 février 2020. Pour ce qui est des données qualitatives, 18 entretiens ont été menés auprès d'acteurs clés. Malgré la crise du Covid-19, les données quantitatives et qualitatives récoltées ont permis d'effectuer une analyse de la situation des migrants de retours assistés par l'OIM trois types de dettes identifiées ici : la dette initiale (1), la dette migratoire (2) et la dette contractée après le retour (3).

Les migrants de retour assistés par l'OIM qui déclarent au moins une dette, sont principalement des jeunes hommes (95%) âgés de 18 à 35 ans (86%) exerçant une activité génératrice de revenus (72%). Parmi les 388 migrants de retour qui ont participé à l'enquête quantitative, **79% ont contracté au moins une forme de dette, dont 14% une dette initiale, 65% une dette migratoire, et 26% une dette contractée après leur retour.**

La dette liée au projet migratoire (2) concerne donc une large majorité des migrants enquêtés et mobilise le plus de fonds, avec une médiane située à 137 500 CFA (248 USD), contre 100 000 CFA (181 USD) pour les dettes de types 1 et 3. De plus, 74% des emprunts pour la migration se situent entre 1 et 300 000 CFA (542 USD), dont 25% entre 200 000 CFA (361 USD) et 300 000 CFA (542 USD). La capacité de remboursement est faible, puisqu'au moment de l'enquête, **49% des migrants de retour endettés n'avaient pas encore commencé à rembourser leurs dettes migratoires, et seulement 26% étaient en cours.** D'autre part, les migrants peuvent cumuler plusieurs types de dettes, la combinaison la plus fréquente étant celle de la dette migratoire avec la dette contractée après le retour : 29% des femmes combinent ces deux types de dettes, contre 14% des hommes. Cette situation tend à souligner la précarité économique liée au retour des migrants endettés, qui peut engendrer un effet de cercle 'vieux' et renforcer la vulnérabilité financière des migrants.

De plus, si les femmes ne représentent qu'une portion mineure de l'échantillon des migrants de retour endettés ayant participé à l'enquête (5%) ne permettant pas d'en généraliser les conclusions, l'étude a permis d'identifier certaines particularités liées à la dette féminine. **Les pays d'assistance au retour sont moins diversifiés que ceux des hommes. Les femmes reviennent principalement d'Algérie (36%), de Libye (21%) et finalement du Soudan (14%) et du Mali (14%),** alors que pour les hommes, les pays de provenance des migrants de retour sont principalement la Libye (28%), l'Algérie (21%) et également le Niger (23%). Les résultats quantitatifs ont aussi prouvé que les femmes mobilisent substantiellement moins de fonds pour leur projet migratoire que les hommes (125 000 CFA (226 USD) contre 137 500 CFA (248 USD)), en revanche, elles parviennent à mobiliser proportionnellement plus de fonds après leur retour.

De plus, il ressort clairement des résultats de l'étude que la dette comporte une forte dimension collective, tout comme ses bénéficiaires, ainsi que l'objet de la dette en elle-même. **La dette est financière, mais également symbolique et morale.** La dette des migrants se réalise principalement dans un cadre informel, principalement auprès des membres de la famille, des proches et des amis, qui sont les principaux prêteurs au Burkina Faso. Les modalités de remboursement sont flexibles, irrégulières (87% des emprunts) et changeantes en fonction du déroulement du voyage. À travers le projet migratoire d'un proche, tous ceux qui le soutiennent espèrent bénéficier des gains issus de la migration. Lorsque le candidat à la migration mobilise ainsi son entourage, il entre dans une relation hiérarchique d'infériorité que seul le partage des bénéfices tirés d'une migration réussie pourra rééquilibrer.

Ces éléments ne sont pas quantifiables ni matériels, ils n'en sont pas moins réels puisque l'échec du projet migratoire (et donc le manquement à l'obligation du partage), a des conséquences sérieuses quant à la réinsertion sociale du migrant de retour (stigmatisation, sentiment de honte, rupture du lien social).¹⁰ Dans ces circonstances, le migrant n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté, l'incapacité à rembourser pèse cependant de manière individuelle sur le migrant.

Ainsi, l'étude a aussi montré que les impacts de la dette sur la vie et la réintégration durable des migrants ne sont pas uniquement d'ordre financiers, mais ont bien une dimension sociale et psychosociale. Les différents entretiens menés ont permis de mieux saisir la signification de la dette dans le contexte socioculturel du Burkina Faso ainsi que le caractère multidimensionnel de la dette dans le contexte de la migration. La dette se définit en effet à la fois comme un bien qu'on a reçu d'autrui contre la promesse de le restituer, ou d'en restituer (au moins) l'équivalent, mais également comme l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier¹¹. La notion de partage des gains est donc apparue fondamentale afin de saisir l'impact de l'échec migratoire pour la réintégration des migrants de retour endettés.

Au regard des conclusions issues de l'analyse des données présentées dans ce rapport, les recommandations pour veiller à une réintégration durable des migrants de retour sont les suivantes :

- Renforcer les moyens de production dans le pays d'origine afin d'assurer la création d'activités génératrices de revenus durables et dissuader les candidats à la migration irrégulière à travers la valorisation du travail local.
- Élaborer une campagne de sensibilisation et d'information nationale sur les risques de l'endettement et du surendettement, en particulier dans le cadre des dettes initiales, et en mettant à profit l'expérience des migrants retournés.
- Élaborer et réaliser des programmes de sensibilisation sur les enjeux de l'endettement dans le cadre migratoire et sur les impacts psychosociaux de l'échec d'un projet migratoire, aussi bien pour les candidats à la migration que pour la société d'origine.
- Dans le cadre des programmes d'assistance au retour, élargir le soutien psychosocial adapté aux migrants de retour, mais aussi à la famille des migrants, de manière complémentaire au dispositif de réinsertion.
- Approfondir les recherches concernant les dettes contractées durant le parcours migratoire, notamment dans les pays de transit, et qui sont instrumentalisées au profit des acteurs de la traite humaine.
- Poursuivre les recherches au sujet de l'endettement des femmes migrantes de retour, notamment en ce qui concerne leur capacité à mobiliser les fonds avant et après le voyage.
- D'autre part, il conviendrait également de faire des recherches plus approfondies dans les pays de transit où certaines femmes pourraient être soumises à la traite des personnes, à l'exploitation sexuelle ou au trafic illicite de personnes.

¹⁰ Samuel Hall, *Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse*, 2018, IOM-Burkina Faso

¹¹ Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud* Paris 4 (1980): 39-62.

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Pays sahélien enclavé, le Burkina Faso demeure un pays relativement pauvre, et fortement impacté récemment par la dégradation de son contexte sécuritaire à la fois aux frontières malienne et nigérienne, où les attaques armées de plusieurs groupes djihadistes, notamment en provenance du Mali, ont augmenté depuis 2015¹². En conséquence, le Burkina Faso a enregistré une augmentation importante du nombre de déplacés internes qui a atteint 1 013 234 en août 2020, témoignant des besoins humanitaires urgents du pays.

Avec une balance migratoire négative, le Burkina Faso est à fois un pays d'émigration, de transit, et de destination¹³. Les flux migratoires ont quant à eux toujours eu une importance majeure pour le développement socio-économique du pays. Les secteurs miniers et agricoles continuent en effet d'attirer de nombreux migrants d'Afrique de l'Ouest tandis que les Burkinabè sont eux-mêmes présents au sein des pays de la sous-région, notamment en Côte d'Ivoire où ils ont longtemps constitué le premier groupe de ressortissants étrangers¹⁴. Dès les années 2000, la crise politique et sécuritaire ivoirienne a entraîné le retour de près de 600 000 Burkinabè, ce qui a diversifié les zones de destination ainsi que les routes migratoires. Les migrations de retour ont en effet entraîné une nouvelle vague de migration interne vers les régions aurifères du Centre-Ouest ou Sud-Ouest pays¹⁵ tout en invitant les Burkinabè à migrer vers d'autres pays, notamment le Ghana, le Gabon, les Etats-Unis ou encore l'Italie. Avec une diaspora importante, soit près de 1 472 000 Burkinabè vivant à l'étranger (UNDESA, 2019), la Banque Mondiale estime que les transferts de fonds à destination du Burkina Faso ont atteint plus de 454 millions de dollars américains en 2018¹⁶, témoignant du rôle important joué par la migration pour les communautés.

Avec le durcissement des politiques migratoires européennes, les itinéraires des migrants se sont modifiés et ont clairement confirmé le rôle de transit du Burkina Faso, où des villes telles que Dori, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, au cœur de la route de la Méditerranée centrale, font office de points de passage privilégiés pour les migrants choisissant de se rendre vers l'Afrique du Nord ou l'Europe par la voie irrégulière¹⁷. Dès les années 2016-2017 (Hall, 2018), l'attraction des populations Burkinabè pour le rêve européen est confirmée. On estime ainsi que près de 2 500 migrants Burkinabè sont arrivés en Espagne, Italie et Grèce depuis début 2016, la région du Centre-Est étant notamment devenue la première zone d'émigration irrégulière du pays¹⁸. Cependant, l'arrivée en territoire européen s'est progressivement vue compromise, comme l'indiquent les chiffres de l'immigration irrégulière italienne, où le nombre de migrants burkinabè est passé de 477 en 2017 à seulement 41 en 2018¹⁹.

¹² D'après l'International Crisis Group, l'Ansarul Islam serait la principale branche du djihadisme au Burkina Faso, et serait issu de la contestation de l'organisation sociale en vigueur dans la province. Il tiendrait en effet au moins autant de l'insurrection sociale que du mouvement islamiste. L'attaque perpétrée dans le nord du pays au début 2019 a marqué leur incursion dans le pays, jusqu'alors relativement préservé. La présence des groupes armés, s'étendrait désormais depuis le nord jusqu'à la région de l'Est, frontalière du Togo et du Bénin. Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad, International Crisis Group, 2017 <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-faso-north>

¹³ On estime à plus de 709'900 ressortissants étrangers établis au Burkina Faso (OIM, Mobilités au Burkina Faso, 2019). <https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/Mobilite%20Burkina%20Faso%20-%20aout%202019.pdf?file=1&type=node&id=6541>
OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population, « Paysage de la migration au Burkina Faso », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso* » 2017.

¹⁴ On dénombre près de 1 307 265 de ressortissants Burkinabè selon les chiffres de UNSEDA (OIM, 2019). Ce chiffre dépassait les 2 millions en 1998, avant le début de la crise politique en Côte d'Ivoire. (voir notamment *La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire*, Mahamadou Zongo, 2003).

¹⁵ Les populations Mossi du Centre-Ouest, poussés par les difficultés de cultiver leurs terres, migraient autrefois majoritairement en Côte d'Ivoire, sont à présent fortement représentées dans les zones aurifères du Sud-Ouest du pays (IOM, Profil Migratoire du Burkina Faso, 2016).

¹⁶ <https://www.newsdeeply.com/refugees/articles/2018/02/08/e-u-aid-wont-stop-migration-being-a-boon-to-burkina-faso>

¹⁷ OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population, « Paysage de la migration au Burkina Faso », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Editions OCDE, Paris, 2017

¹⁸ <https://www.iom.int/fr/news/le-burkina-faso-est-bien-sensibilisation-sur-la-migration-irreguliere-au-burkina-faso>

¹⁹ OIM, Mobilité au Burkina Faso. Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè, août 2019, consulté le 2 août 2020 sur : <https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/Mobilite%20Burkina%20Faso%20-%20aout%202019.pdf?file=1&type=node&id=6541>

Face aux difficultés rencontrées dans les pays de transit, principalement en Libye, au Niger et au Maroc, de nombreux migrants décident de retourner sur leurs pas et ce malgré les ressources importantes mobilisées pour le projet migratoire ainsi que les obstacles à leur intégration économique et psycho-sociale au retour²⁰. Au Burkina Faso, [l'initiative conjointe UE-OIM](#) pour la protection et la réintégration des migrants a justement mis en place des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis 2017 visant à assister les migrants burkinabè et à protéger les plus vulnérables, notamment les victimes de traite et trafic. En date de juillet 2020, l'OIM au Burkina Faso a assisté 3106 migrants au retour et à la réintégration. La réintégration est bien multidimensionnelle et fait référence au processus permettant au migrant de retour de participer à nouveau à la vie sociale, culturelle, économique et politique de son pays d'origine. Pour que la réintégration soit réussie, elle doit prendre en considération les possibilités de subvenir à ses propres besoins, l'accès aux réseaux communautaires et la santé psychosociale du migrant de retour²¹.

Depuis 2017, l'OIM a adopté une approche intégrée de la réintégration et la définit comme durable « [lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de \(ré\) émigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité](#) » (OIM, 2019).

De récentes études se sont interrogées sur²²l'importance de la dette pour la réintégration économique et sociale des migrants mais peu de données sont disponibles à ce sujet. La présente étude s'intéresse ainsi à cette facette particulière de l'expérience migratoire des migrants de retour et cherche à :

1. Mettre en lumière les montants, les mécanismes et les temporalités des différents types de prêts financiers effectués par les migrants, ainsi que les dimensions symboliques, psychosociales et culturelles de la dette, et leur impact sur la bonne réintégration des migrants de retour.
2. Avoir une meilleure compréhension des conditions de vulnérabilité consécutives aux prêts, et quels sont les différents acteurs de la dette.
3. Informer les autorités nationales et internationales, ainsi que les différents acteurs partenaires sur les mécanismes et les impacts de la dette afin d'assurer une meilleure réintégration des migrants à la suite de l'échec d'un projet migratoire.²³

²⁰ Anna Pujol-Mazzini, *Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, la « honte est le pire ennemi du rapatrié »*, adapté pour le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentrer-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

²¹ Ana Fonseca, Laurence Hart, Susanne Klink, « Réintégration. Approches efficaces », OIM, 2015 ; https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/reintegrationpositionpaper_FINAL_FR.PDF ; Plateforme « Migration de retour et développement », Institut universitaire européen 2011. <http://rsc.eui.eu/RDP/glossary-2/>; Ruben, Van Houte, David, « What Determines the Embeddedness of Forced-Return Migrants? Rethinking the Role of Pre- and Post-Return Assistance », IMR Volume 43, n° 4. 2009, p. 908 à 963

²² Voir notamment la cartographie et le profil socioéconomique des migrants de retour au Burkina Faso (Samuel Hall, 2018) <https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/files/articles/iom-buf-resume-executif-october-2018-291018.pdf>

²³ OIM, *Terms of Reference : Sub-regional Study on Returned Migrants Debts and the Impact on Sustainable Reintegration in the Country of Origin, West and Central Africa, 2019.*

MÉTHODOLOGIE

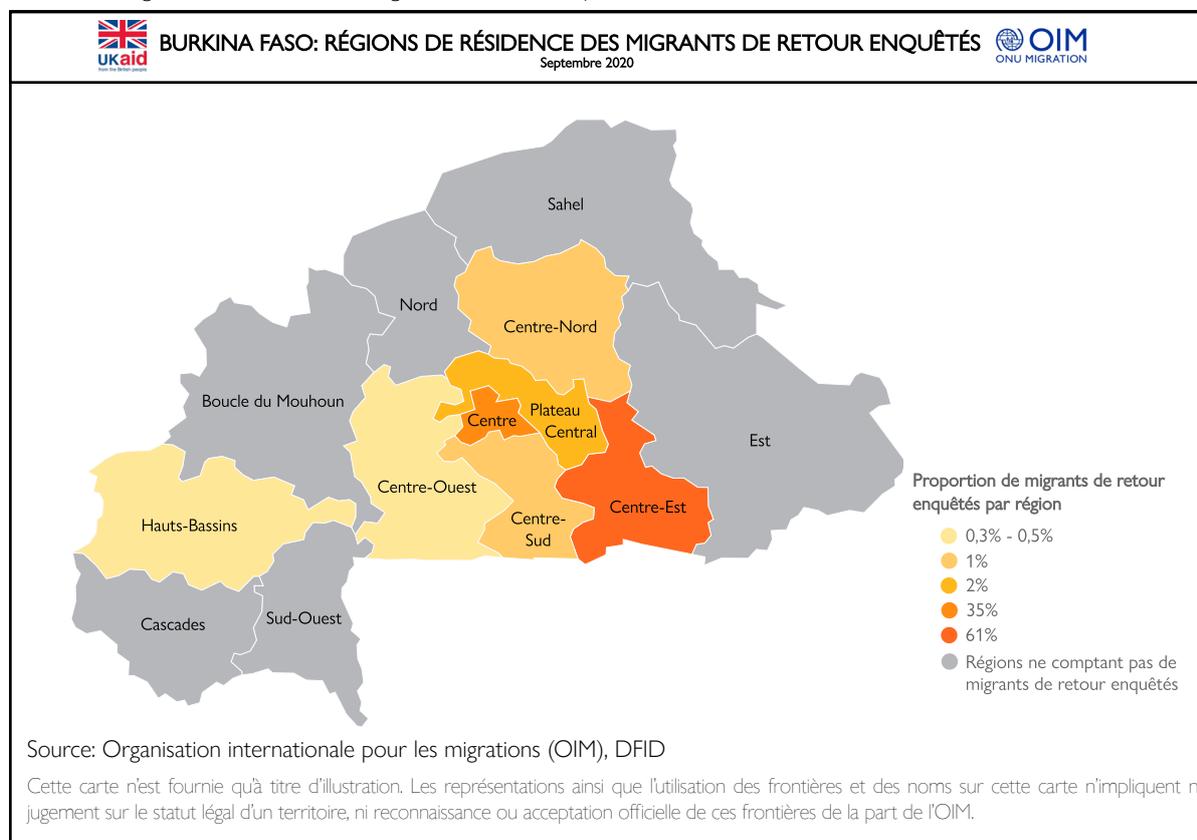
Les migrants de retour sélectionnés dans le cadre de la présente étude sont des migrants volontaires au retour et à la réintégration. Ils ont été assistés par l'OIM depuis différents pays de transit et de destination jusqu'à leur retour au Burkina Faso entre 2017 et 2019. Cette catégorie de migrants de retour correspond donc à une réalité spécifique du retour. Elle exclue l'ensemble des migrants qui auraient réussi à atteindre et à s'installer au sein du pays de destination, et ne prend pas en compte les migrants retournés depuis les pays de transit de manière spontanée, ou encore les migrants retournés sans les programmes de l'OIM ou par d'autres organisations (gouvernementales ou internationales) fournissant une assistance au retour. **Les résultats et conclusions de ce rapport permettent donc d'éclairer l'expérience spécifique des migrants assistés au retour volontaire par l'OIM pendant la période citée (2017-2019).**

Afin de mener cette étude à bien, l'utilisation de méthodes mixtes a été privilégiée à travers la collecte de données aussi bien quantitatives que qualitatives. Afin de structurer et faciliter la collecte des données quantitatives, le questionnaire a été pensé autour de trois moments clés de la dette :

1. La dette initiale, effectuée avant et indépendamment du projet migratoire (type 1).
2. La dette migratoire, réalisée dans le cadre du projet migratoire, que ce soit avant, pendant ou pour financer le retour (type 2).
3. La dette contractée après le retour dans le pays d'origine (type 3).

La collecte des données s'est déroulée du 10 février au 20 mars 2020, dans la région du Centre (Ouagadougou, Kadiogo), dans la région du Centre-Est (Boulgou, Koulpelogo, Kouritenga), au Centre-Nord (Namatenga, Samatenga, Bam), au Centre-Ouest (Boulkiemde), au Centre-Sud (Zoundweogo), au Haut-Bassin (Houet), et au Plateau-Centre (Ganzourgou).

Carte 1 : Régions de résidence des migrants de retour enquêtés



Afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon, l'équipe en charge de l'étude a adopté un échantillonnage aléatoire simple à partir de la base de données des migrants de retour assistés par l'OIM (AVRR) globale. Dans le cadre de la collecte de données quantitatives, 388 personnes ont été interrogées, dont 19 femmes et 369 hommes, tous des migrants de retour assistés par l'OIM. En raison des arrondis utilisés pour faciliter la lecture des données, certains totaux exposés dans ce rapport peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à 100% (+/- 1%). Pour les données qualitatives, 18 personnes ont été interrogées dans le cadre des entretiens avec des acteurs clés, dont 15 ont été réalisés par téléphone et 3 en présentiels. À noter que seulement trois des acteurs clés sont des femmes. Les acteurs clés identifiés pour l'enquête sont :

- Des migrants de retour assistés par l'OIM (1)
- Des membres de la famille ou des proches des migrants de retour assistés par l'OIM (9)
- Des organisations de la société civile actives dans la réintégration des migrants de retour (1)
- Des représentants de l'autorité (maires) (1),
- Des membres du personnel OIM assistant à la réintégration des migrants de retour (2),
- Des membres du corps enseignant de différentes universités nationales (4).

Les entretiens avec ces derniers ont permis d'avoir un point de vue global sur la question de la dette des migrants de retour et des modes de financement de la migration régionale. Les spécialistes interrogés sont le Professeur Doudou Gueye, sociologue à l'Université d'Assane Seck, Laboratoire LARSES à Ziguinchor au Sénégal, le Professeur Mamdou Dime, sociologue à l'Université Gaston Berger à Saint-Louis, au Sénégal, le Professeur Pap Sakho, démographe au Laboratoire de Géographie Humaine à l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar, au Sénégal, et le Professeur Bonayi Hubert Dabire, enseignant chercheur et membre de l'unité de recherche « Mobilité, Habitat et Environnement » de l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou. Finalement, deux groupes de discussion exploratoires ont eu lieu, le 12 février 2020, avec huit migrants de retour endettés et le 13 février 2020 avec les membres des familles (55 personnes).

LA DIFFICULTÉ DE L'ÉTUDE DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE :

Dans un contexte général de criminalisation de la migration, il peut être ainsi relativement difficile d'approcher certains acteurs (facilitateurs de voyage, intermédiaires, ou autre acteur impliqué dans la préparation du voyage) en vue de collecter des informations ou d'obtenir des informations précises sur les départs irréguliers

D'autre part, les agents de l'OIM ou les énumérateurs contractés par l'OIM sur le terrain ne sont pas toujours perçus comme des acteurs neutres. Bien qu'il soit rappelé au début de chaque entretien que **l'étude de recherche est réalisée indépendamment de l'aide à la réintégration délivrée au migrant**, il est possible que le statut de l'OIM oriente dans certains cas les réponses collectées. En effet, il ressort des divers rapports de terrain des enquêteurs que certains acteurs interrogés ont explicitement exprimé leurs attentes vis-à-vis de l'OIM et de l'engagement financier qui a été établi dans le cadre des différents programmes de réintégration, laissant entendre qu'en échange de leur participation à l'enquête ils espéraient que des montants leur soient finalement attribués.

En sus de ces éléments, il convient de relever que pour beaucoup de migrants, le contexte culturel lié au sentiment de honte et d'échec vécu à la suite du retour empêche de parler ouvertement de leurs vulnérabilités économiques, sociales, psychiques et physiques.²⁴ Cela expliquerait que les données quantitatives soient parfois contradictoires en ce qui concerne l'impact de la dette sur les migrants de retour. Les entretiens avec les acteurs clés, ainsi que la littérature annexe et les articles de presse permettent de corriger ce biais dans les données quantitatives. D'autre part, le nombre de femmes interrogées dans le cadre de la présente étude est fortement restreint (19 sur 388 personnes interrogées, soit 5% de l'échantillon). Cela corrobore les chiffres trouvés dans le cadre d'autres études sur les migrants de retour, dont une étude de l'OIM de

²⁴ Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans *Le Monde Afrique*, 1 février 2020, consulté le 27 juillet sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentre-au-pays_6028057_3212.html

2017 sur le profil des migrants de retour assistés au Burkina Faso, dont le taux de femme était de 4%.²⁵ Le faible taux de femmes migrantes est lié à la fois au contexte socioculturel burkinabè et à la répartition sexuée des rôles au sein du ménage.

La migration féminine serait, en effet, principalement le produit de l'union maritale, puisque les femmes quittent le logement de leurs parents pour rejoindre celui de leur mari. Leur comportement migratoire semble donc largement influencé par celui des hommes.²⁶ Néanmoins, le nombre de femmes célibataires migrantes est en progression, elles représentent environ 44% des migrantes de retour (chiffre pour la période allant de 1996 à 2006).²⁷

IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR LA COLLECTE DE DONNÉES

La pandémie actuelle du COVID-19 en affectant la mobilité des personnes par des restrictions de déplacements en Afrique de l'Ouest et du Centre et des limitations de rassemblements, a profondément impacté les activités de recherche organisées par les bureaux de l'OIM dans le cadre du programme Sécurité, Solutions et Support le long de la Route de la Méditerranée Centrale (SSSII) financé par le département du développement international britannique (DFID).

Au Burkina Faso, le gouvernement a annoncé des mesures préventives le 3 mars, puis à la suite du premier cas confirmé le 9 mars, la fermeture des écoles, des marchés, et l'annulation de tous les événements de portée nationale ou internationale. Le port du masque est devenu obligatoire le 16 avril et le couvre-feu a été instauré le 17 avril.

Dans ce nouveau contexte, les équipes de l'OIM-Burkina Faso chargées de la réalisation de l'étude ont intégré ces changements au cœur de la collecte de données dès mars 2020. Le déroulement des activités de recherche de l'étude a ainsi été modifié afin de se conformer aux nouvelles réglementations sanitaires nationales et assurer la protection des participants à la recherche. De cette manière, l'ensemble des groupes de discussions initialement prévus avec les migrants de retour (1), les familles des migrants de retour (2) ainsi que les membres des communautés des zones de retour (3), n'ont pas pu être organisés dans le cadre de l'étude.

Au lieu de se déplacer au sein des zones d'étude, les équipes ont privilégié une collecte de données à distance. A cet effet, les entretiens qualitatifs semi-directifs organisés avec plusieurs acteurs clés ont pu avoir lieu mais ont été réalisés principalement par téléphone, lorsqu'il n'était pas possible de se rendre sur le lieu de résidence ou de travail de la personne sélectionnée pour la recherche.

Pour plus d'information sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la mobilité en Afrique de l'Ouest et du Centre consulter le site : <https://migration.iom.int/>

²⁵ Profil des Migrants Burkinabès assistés au retour volontaire et réintégration en 2017, AVRR Rapport pour 2017, 15.02.2018 ; voir également Samuel Hall, Cartographie et profil socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso. Rapport de synthèse, IOM – Bureau Burkina Faso, octobre 2018

²⁶ Gael Le Jeune, Victor Piché et Jean Poirier, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ? », dans *African Population Studies / Etude de la population africaine*, vol. 20, n°2

²⁷ OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population, « Paysage de la migration au Burkina Faso », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Editions OCDE, Paris, 2017



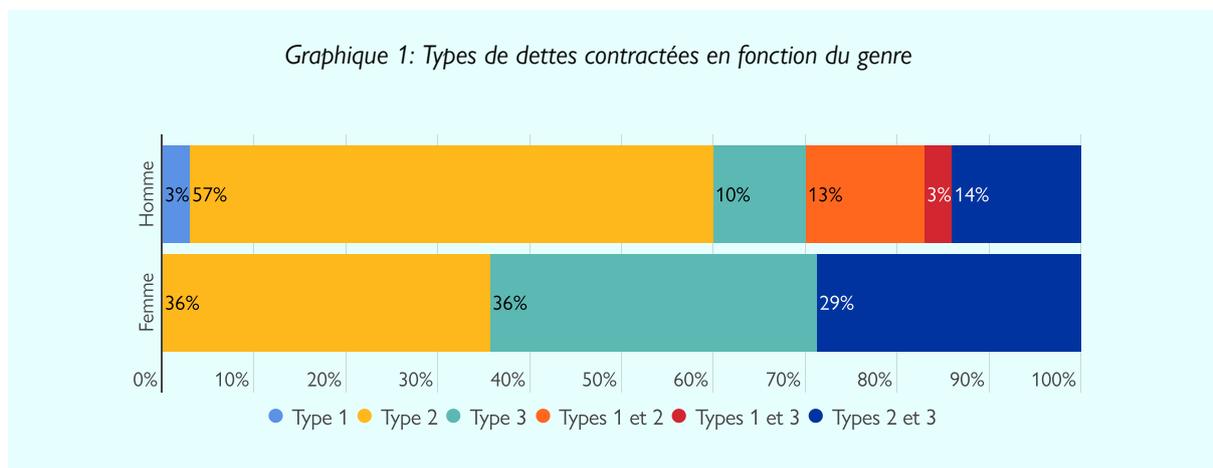
1. LE PROFIL DES MIGRANTS ENDETTÉS –
QUI EMPRUNTE DE L'ARGENT POUR MIGRER ?

Dans le cadre de l'initiative conjointe de l'Union Européenne et de l'OIM pour la protection et la réintégration²⁸, les migrants de retour volontaires ont la possibilité de bénéficier de divers programmes d'assistance, d'ordre économique, social ou psychosocial, dans le but d'assurer une réintégration durable dans le pays d'origine. Dans ce contexte, le Bureau-pays de l'OIM au Burkina Faso offre un modèle pionnier et innovant, puisque son approche est orientée sur les besoins des migrants de retour, et prend en compte différents acteurs de la réintégration.²⁹ Il vise par ailleurs au renforcement des capacités professionnelles des migrants et à la promotion d'activités génératrices de revenu. L'assistance au retour est personnalisée, prend différentes formes, et peut être reçue tant au niveau individuel que familial ou communautaire. Certains migrants de retour bénéficient également d'un accompagnement psychosocial.³⁰ D'après le dernier rapport de l'OIM sur cette initiative,³¹ la majorité des migrants de retour assistés par l'OIM indiquent être satisfaits du soutien pour leur réintégration durable au Burkina Faso. Néanmoins, l'impact de la dette nécessite d'être mieux appréhendé afin d'élaborer des stratégies de réinsertion durable et de meilleures perspectives d'avenir.

1.1. INFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Parmi les 388 migrants de retour enquêtés, **79%**³² indiquent avoir contracté au moins un type de dette, à savoir une dette initiale (type 1), contractée avant et indépendamment du projet migratoire, une dette liée au projet migratoire (type 2), qui peut être contractée avant ou pendant le voyage, et/ou une dette liée au retour (type 3), c'est-à-dire celle qui est contractée après le retour du migrant dans son pays d'origine. Plus précisément, 56% des dettes sont liées à un projet migratoire, viennent ensuite les dettes cumulées de type 2 et 3 (14%) puis celles de types 1 et 2 cumulées (12%).

En désagrégant ces données en fonction du genre (Graphique 1), il s'avère que 74% des femmes ont contracté au moins un type de dette, c'est un taux similaire à celui de l'ensemble de l'échantillon. Cependant, aucune d'entre elles n'a de dette de type 1, tandis que pour les autres types de dettes, 36% d'entre elles déclarent avoir réalisé des emprunts dans le cadre d'un projet migratoire, et 36% également après leur retour au Burkina Faso. Concernant les 29% restant, ce sont des dettes cumulées de type 2 et 3 également. C'est donc dans le cadre migratoire et après leur retour que les femmes réalisent des emprunts.



²⁸ Voir : <https://migrationjointinitiative.org/>

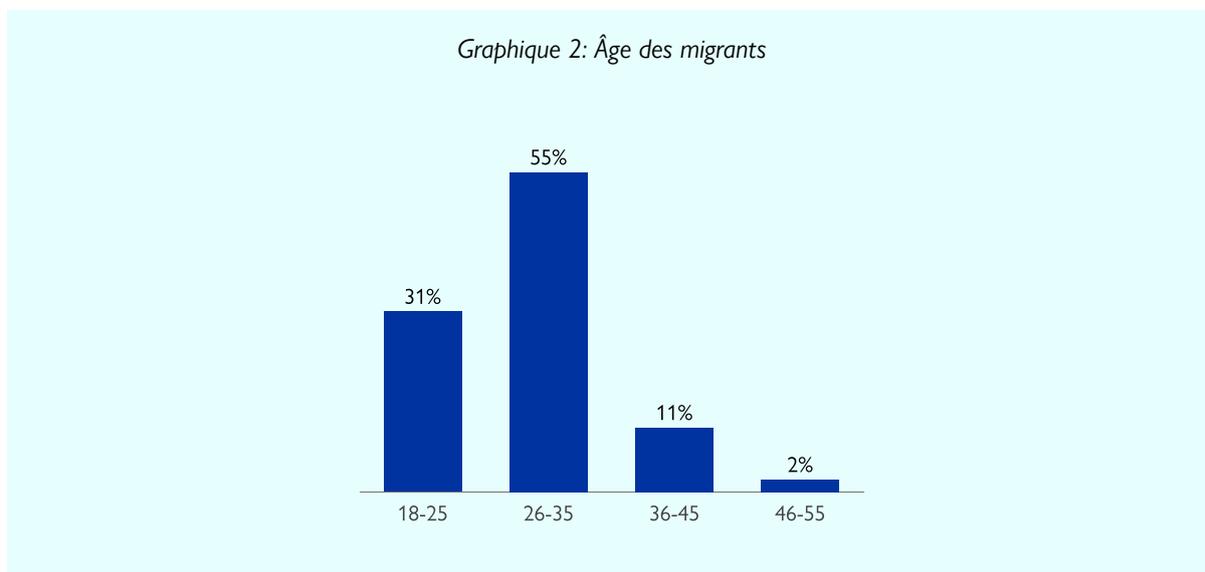
²⁹ Les acteurs de la réintégration sont multiples, ce sont notamment des institutions et des programmes publics (l'Agence Nationale pour l'Emploi, le Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole, le Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation), des acteurs sociaux (l'Action Sociale), des acteurs psychosociaux pour l'attention psychosociale des migrants ou de leur famille (l'OCADES ou Pag-la-Yiri), les acteurs internationaux (OIM), les autorités locales, les membres de la communauté et la famille des migrants. Samuel Hall, Mobilité au Burkina Faso. Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè, OIM, août 2019, consulté le 2 août 2020 sur : <https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/Mobilit%C3%A9%20Burkina%20Faso%20-%20aout%202019.pdf?file=1&type=node&id=6541>

³⁰ Pour la description des différents types d'assistance, voir notamment le « [Reintegration handbook](#) » (OIM, 2020)

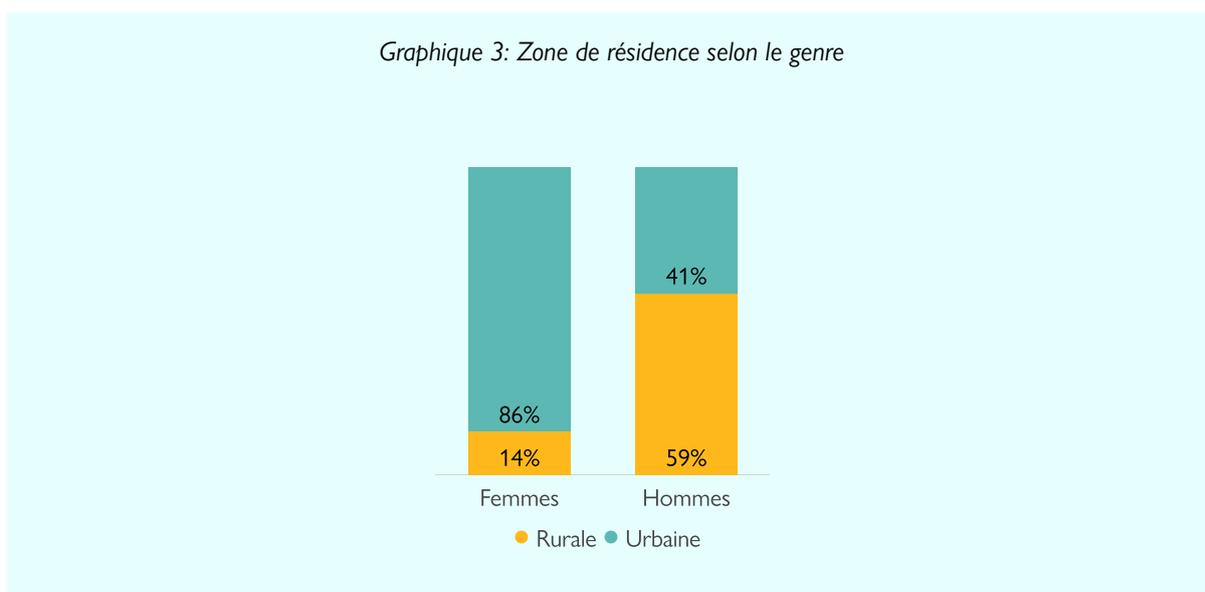
³¹ Marco Valenza, EU-IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration. Evaluation Report on Reintegration Programming in Burkina Faso, mars 2020, OIM

³² En raison des arrondis, certains totaux exposés dans ce rapport peuvent dépasser les 100%.

La quasi-totalité des migrants endettés sont des hommes (95%), les femmes ne constituent qu'une minorité des migrants de retour titulaires d'une dette (5%). Ces résultats corroborent ceux déjà démontrés dans un rapport de 2017 de l'OIM.³³ D'autre part, comme l'indique le Graphique 2, la grande majorité des migrants sont jeunes, puisque 55% ont entre 26 et 35 ans, tandis que 31% sont très jeunes, âgés de 18 à 25 ans. Seuls 2% sont âgés de 46 à 55 ans, et aucun des migrants de retour endettés n'est âgé de plus de 55 ans. Pour rappel, aucun migrant mineur n'a été enquêté dans le cadre de cette étude.

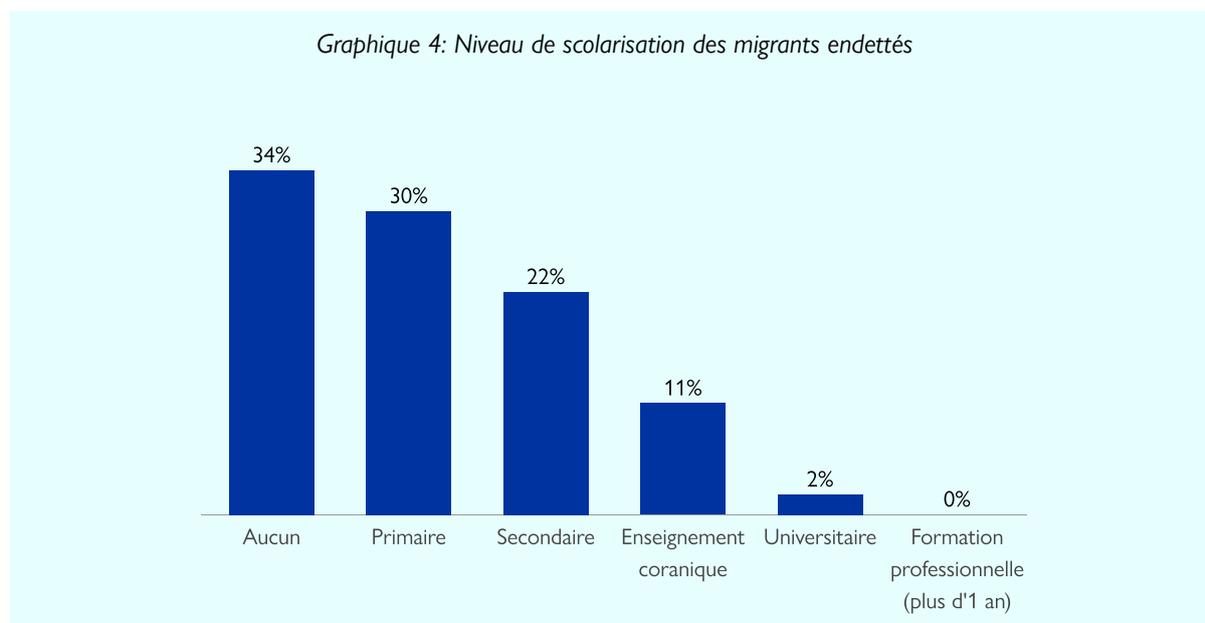


Concernant la zone de résidence habituelle des migrants de retour endettés, 59% des hommes habitaient dans une zone rurale au moment de l'enquête, contre 41% en zone urbaine. À l'inverse, la majorité des femmes (86%) résidaient en zone urbaine, et une minorité seulement en zone rurale (14%). D'autre part, la plupart des personnes interrogées, soit 95% d'entre elles, habitaient dans les régions du Centre-Est et du Centre, principalement réparties dans les communes de Tenkodogo, Garango, Beguedo, Bousouma et Ouagadougou.



³³ Profil des Migrants Burkinabès assistés au retour volontaire et réintégration en 2017, AVRR Rapport pour 2017, 15.02.2018

Le niveau d'instruction des participants est moins élevé que la moyenne nationale, puisque pour l'ensemble du pays, pour la période 2018/2019, le taux d'achèvement du primaire est de 62%³⁴, tandis que pour le post-primaire et le secondaire, pour la période 2017/2018, le taux de scolarisation nationale est de 38%³⁵ contre 30% et 22% respectivement pour les migrants de retour enquêtés dans la présente étude. Ces données sont corroborées par le témoignage du Président de l'ARSIM WORD.³⁶ Toutefois, le taux d'alphabétisation nationale pour 2014 est de 34,5%, ce qui semble moindre que le taux observé ici, puisqu'ils ne sont que 34% à indiquer n'avoir achevé aucun cursus scolaire.



Quant au statut marital, 37% des hommes migrants de retour endettés étaient célibataires au moment de l'enquête, contre 44% de mariés, tandis que 64% des femmes étaient mariées et 29% célibataires. **Par ailleurs, 73% de l'échantillon des migrants de retour endettés, tous genres confondus, déclarent avoir une personne à charge**, principalement des mineurs : 27% des migrants de retour endettés ont un mineur à charge et 23% en ont deux, tandis que 57% des migrants ont un adulte de moins de 60 ans à charge et 18% en ont deux. Finalement, bien que 65% des migrants de retour enquêtés déclarent n'avoir pas d'adulte de plus de 60 ans à charge, 35% déclarent le contraire.

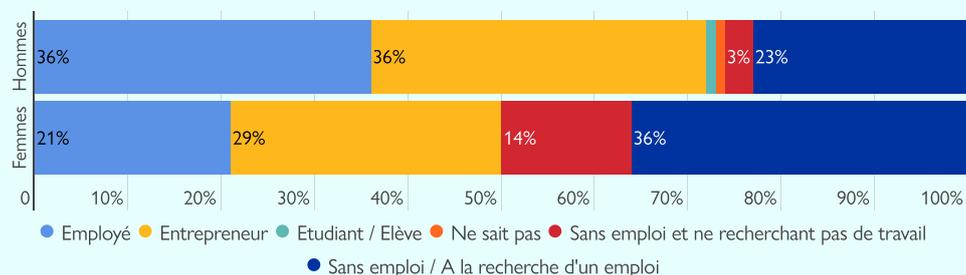
Une part importante des migrants de retour endettés avaient une activité génératrice de revenu au moment de l'enquête, puisque 36% déclarent être employés et 36% sont entrepreneurs indépendants. **Ils sont 24% à rechercher un emploi**, et seulement 1% à avoir repris des études. La situation des femmes migrantes de retour diffère de celle des hommes. En effet, **36% d'entre elles indiquent être sans emploi** ou à la recherche d'un emploi et 29% des femmes indiquent être entrepreneuses indépendantes. De plus, l'écart entre les hommes et les femmes employés est de 15%, ce qui pourrait être un indicateur de la capacité à mobiliser le réseau au retour en vue d'une réinsertion socioéconomique. En contrastant ces données avec le fait que la majorité des femmes endettées résidaient en milieu urbain au moment de l'enquête, il en résulterait que les femmes sont moins enclines à retourner dans leur village d'origine après leur retour, ce qui expliquerait le manque de réseau. Au vu de la structure patriarcale de la société burkinabè et des discriminations de genre qui peuvent exister vis-à-vis des femmes migrantes de retour, le faible taux d'employabilité pourrait ainsi être lié à la perte du lien social, conséquence de l'échec du projet migratoire.

³⁴ Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie, de Finances et du Développement, *Annuaire statistique 2018*, Novembre 2019, Burkina Faso, p. 83

³⁵ Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie, de Finances et du Développement, *Annuaire statistique 2018*, Novembre 2019, Burkina Faso, p. 100

³⁶ « Ils sont jeunes entre 15 et 35 ans, sont déscolarisés, ou illettrés pour la plupart, ils sont en majorité des garçons pour ceux qui vont sur l'axe méditerranéen. » Entretien réalisé le 1 juin 2020 à Ouagadougou avec le président de l'ARSIM WORD.

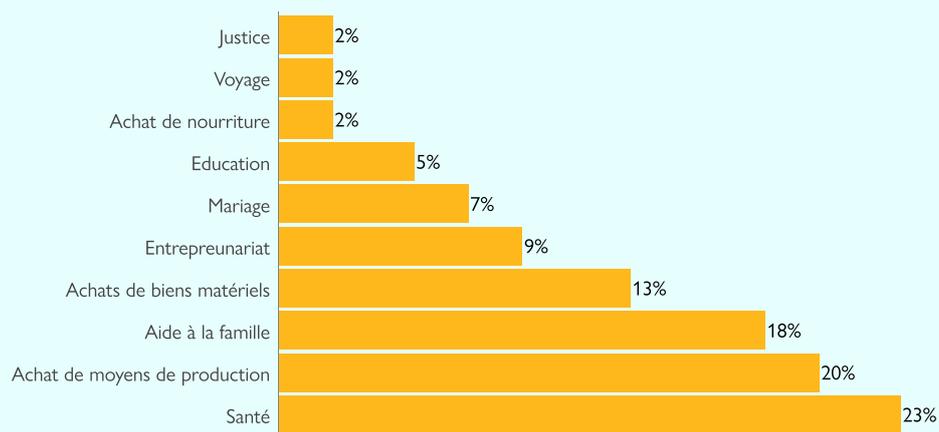
Graphique 5: Statut professionnel selon le genre



1.2 LA SITUATION DES MIGRANTS DE RETOUR AVANT LEUR DÉPART

Certains migrants, avant d'entreprendre leur périple, avaient déjà réalisé des emprunts. En effet, 14% des 388 personnes interrogées ont contracté ce type de dette (1). La totalité sont des hommes, aucune femme ne détient de dette initiale. La majorité des preneurs de dettes de type 1 sont âgés de 26 à 35 ans (59%), suivis des plus jeunes, âgés de 18 à 25 ans (27%). La motivation avancée pour faire ces emprunts est principalement liée à la santé du migrant ou à celle d'un de ses proches (23%), à l'acquisition de moyens de production liés à l'activité génératrice de revenu (20%) et à l'aide à la famille (18%). Seulement 2% des emprunts étaient destinés à l'achat de nourriture, à un projet de voyage ou encore à la justice.

Graphique 6: Motifs de la dette initiale



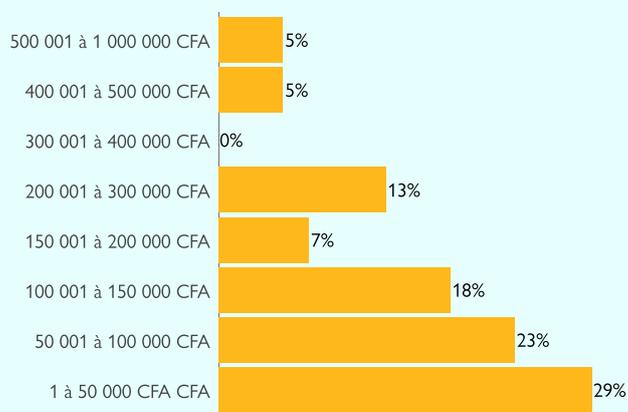
Concernant ce premier type d'emprunt, dans 73% des cas, le migrant de retour endetté est le bénéficiaire direct de l'emprunt. Ces emprunts sont aussi réalisés en faveur d'un proche ou d'un membre de la famille à hauteur de 25%, ce qui représente un quart des emprunts de type 1. Les projets liés aux emprunts de type 1 sont majoritairement individuels (48%), tandis que 27% des migrants de retour qui contractent des dettes initiales non liées au projet migratoire indiquent que ces projets sont familiaux, alors qu'elles sont aussi bien familiales qu'individuelles dans 25% des cas. Une certaine dimension sociale et collective des emprunts apparaît donc dans plus d'un quart des situations observées. Cette dimension semble ici se limiter, néanmoins, aux proches et à la famille, puisque seulement 2% ont indiqué avoir contracté la dette en faveur d'un membre de la communauté qui n'était ni un proche ni un membre de la famille.

Graphique 7: Pour qui avez-vous réalisé cette dette initiale ?



Les emprunts réalisés dans le pays d'origine atteignent des montants peu élevés, même si le montant maximum est de 1 million CFA (1 805 USD). En effet les emprunts les plus fréquents se situent entre 1 et 50 000 CFA (90 USD) (29%), suivis de montants compris entre 51 001 CFA (92 USD) et 100 000 CFA (181 USD)(23%), puis enfin entre 100 001 CFA (181 USD) et 150 000 CFA (271 USD) (18%). À noter qu'une part non négligeable d'emprunts (13%) se situent entre 200 001 CFA (361 USD) et 300 000 CFA (542 USD). Il s'agit d'emprunts réalisés dans le cadre de projets individuels (mariage, achat de moyens de production), excepté pour l'un d'entre eux qui est destiné au voyage d'un proche.

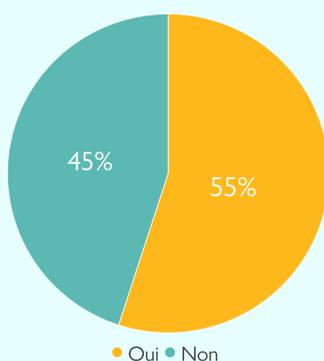
Graphique 8: Montant de la dette initiale



Concernant l'état de remboursement des prêts initiaux, 64% des migrants de retour endettés hors du projet migratoire affirment avoir déjà commencé à rembourser ou déjà remboursé leurs dettes, contre 36% qui n'ont pas commencé à rembourser.

De plus, 55% des migrants ayant contracté une dette initiale indiquent que cette dette constitue l'un des motifs ayant incité à la migration irrégulière. Le fait d'avoir une dette initiale constitue donc un facteur à prendre en compte dans la décision de réaliser une migration en dehors du pays de résidence, et le projet migratoire constituerait une stratégie pour parvenir au remboursement.

Graphique 9: Dette initiale a incité à la migration ?



1.3 LA SITUATION DES MIGRANTS AU MOMENT DE LEUR RETOUR

Concernant les pays de provenance des migrants de retour, 28% des hommes endettés assistés par l'OIM revenaient de Libye, 22% d'Algérie et 21% du Niger. La Libye et l'Algérie sont attractifs non seulement en raison des opportunités économiques qu'ils offrent, notamment dans le secteur des hydrocarbures, ou encore dans des travaux domestiques divers, mais aussi parce qu'ils constituent des escales pour ceux dont la destination visée se trouve en Europe, de l'autre côté de la Méditerranée³⁷. Nombreux sont ceux qui espèrent n'y rester que temporairement et y travailler afin d'économiser pour la suite du voyage, comme l'indique un assistant à la réintégration des migrants pour le compte de l'OIM à Tenkodogo.

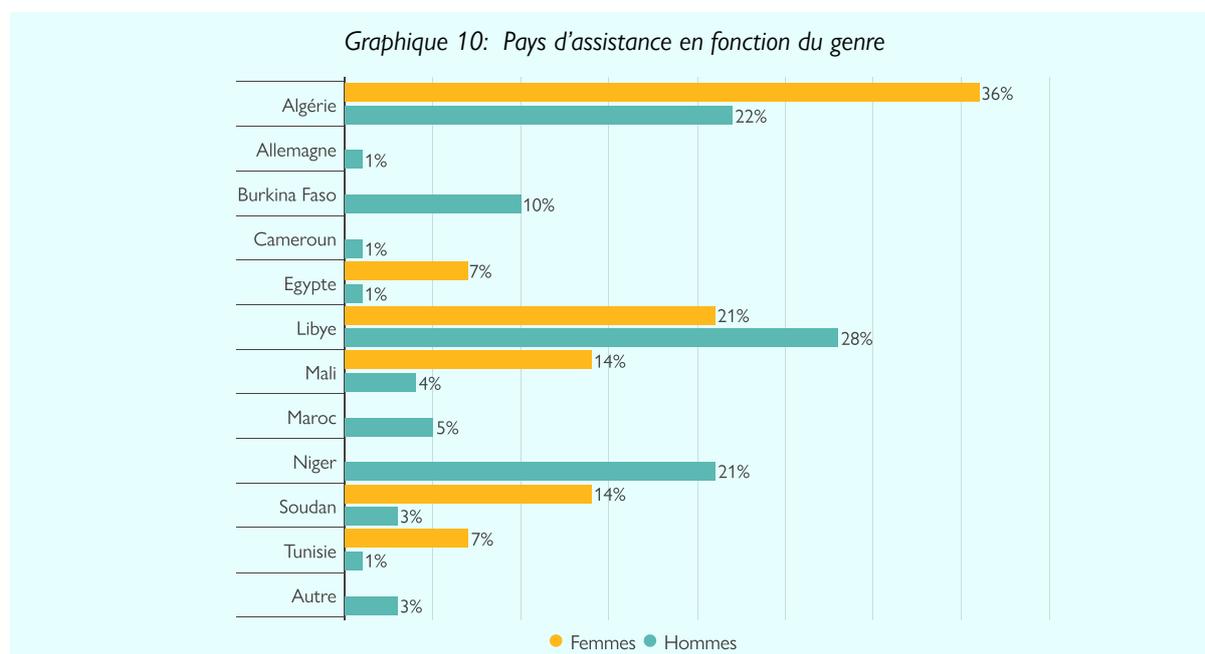
« L'information sur le parcours et les modalités sont fournies par des amis qui les ont précédés à l'étranger. Le voyage s'effectue en plusieurs étapes. En Algérie, par exemple, ils s'adonnent à de petits métiers (jardinage, aide maçon...) »

Entretien avec un assistant à la réintégration des migrants de retour à l'OIM réalisé le 20 mai 2020

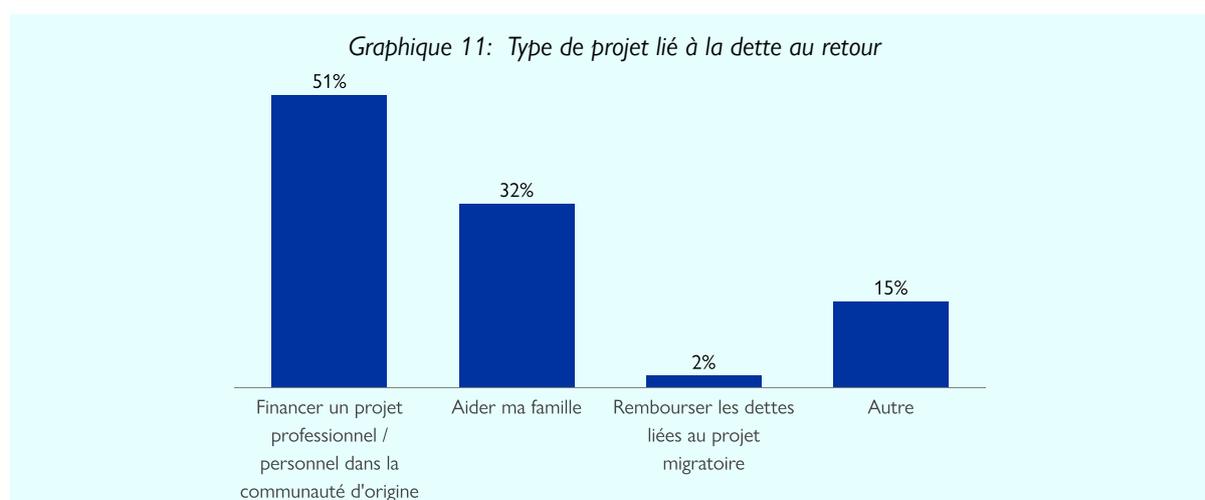
En revanche, les routes migratoires des femmes endettées divergent de celle des hommes et semblent moins diversifiées puisque le principal pays d'assistance au retour des femmes est l'Algérie (36%), suivi de la Libye (21%) puis Soudan (14%), et du Mali (14%). Bien que cela n'apparaisse pas dans les données quantitatives, il est possible que cette divergence dans les routes migratoires soit en lien avec les réseaux de traite auxquelles les femmes sont exposées. Il est toutefois nécessaire d'approfondir cette hypothèse dans le cadre de recherches futures afin de la vérifier.

³⁷ <https://dtm.iom.int/libya>

Du fait des multiples difficultés rencontrées durant leur parcours migratoire, parmi lesquelles celles liées à leur sécurité, mais aussi au financement de leur voyage à travers la Méditerranée, ou encore pour trouver un emploi décent dans les pays de transit, nombreux sont ceux qui, à ce stade, décident de rebrousser chemin. Une fois de retour, certains migrants décident de réaliser de nouveaux emprunts. **Ils sont en effet 26%, soit plus d'un quart, à déclarer avoir contracté de nouvelles dettes après leur arrivée.**

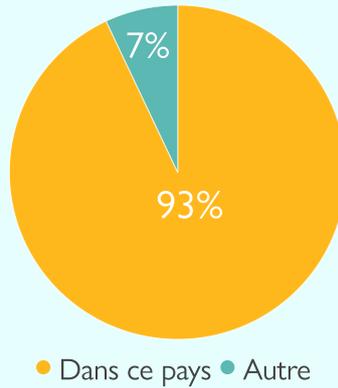


En observant le type de projet lié à l'emprunt effectué après le retour du migrant, il s'avère qu'il est principalement destiné à sa réintégration socio-économique, puisque **dans 51% des cas, l'argent est destiné à financer un projet professionnel ou personnel dans la communauté d'origine**. L'aide à la famille arrive en deuxième position, avec 32% des migrants endettés qui destinent leurs emprunts au soutien familial. Ces résultats laissent transparaitre une nouvelle fois la dimension sociale de la mobilité des fonds, en particulier de ceux qui sont liés à l'endettement des migrants. Cela met aussi en évidence la volonté des migrants de retour à se réintégrer au sein de leur communauté d'origine. À noter que seulement 2% des dettes effectuées au retour sont destinées à rembourser une autre dette liée au projet migratoire. **L'investissement dans un projet de réinsertion ou dans l'aide familiale est donc prioritaire sur le remboursement des dettes.**



D'après les données, 40% des prêts effectués au retour sont réalisés uniquement auprès des amis ou des proches, et 36% uniquement auprès de la famille. Seulement 1% des emprunts sont réalisés auprès de leaders spirituels ou religieux, et 1% auprès d'organismes de prêt informel. Aucun des migrants endettés de retour n'indique avoir emprunté auprès de passeurs ou de facilitateurs de voyage, ni auprès d'institutions financières formelles.

Graphique 12: Où se trouvaient les créanciers (dette type 3)



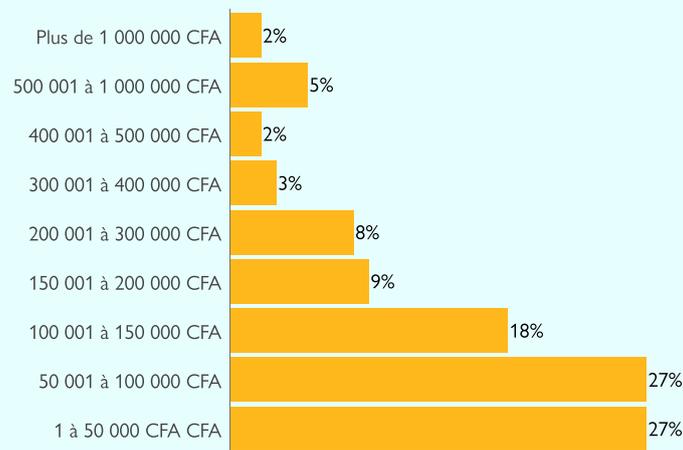
Par ailleurs, dans 93% des cas, les prêteurs se trouvaient au Burkina Faso, et non pas à l'étranger. C'est donc principalement l'entourage des migrants de retour sur place qui est mobilisé dans son soutien financier. Cette tendance est aussi confirmée par les entretiens avec les acteurs clés, puisque sur les 8 entretiens réalisés avec des membres de la famille de migrants retournées, tous affirment avoir participé financièrement au retour ou à la réintégration du proche de retour.

« Il est revenu sans aucun moyen. Ce fait nous a beaucoup traumatisé, surtout avec son âge, et il n'avait pas de femme, pas de moyen pour entreprendre une activité. Il était même obligé de prendre un prêt de 200'000 CFA (361 USD) avec notre oncle pour son retour. Je ne sais pas s'il a pu à ce jour rembourser car il n'a pas de situation. Avec ses amis, je ne saurais me prononcer, mais au niveau de la famille, l'exigence de remboursement ne pouvait pas tenir car il est revenu sans moyens. »

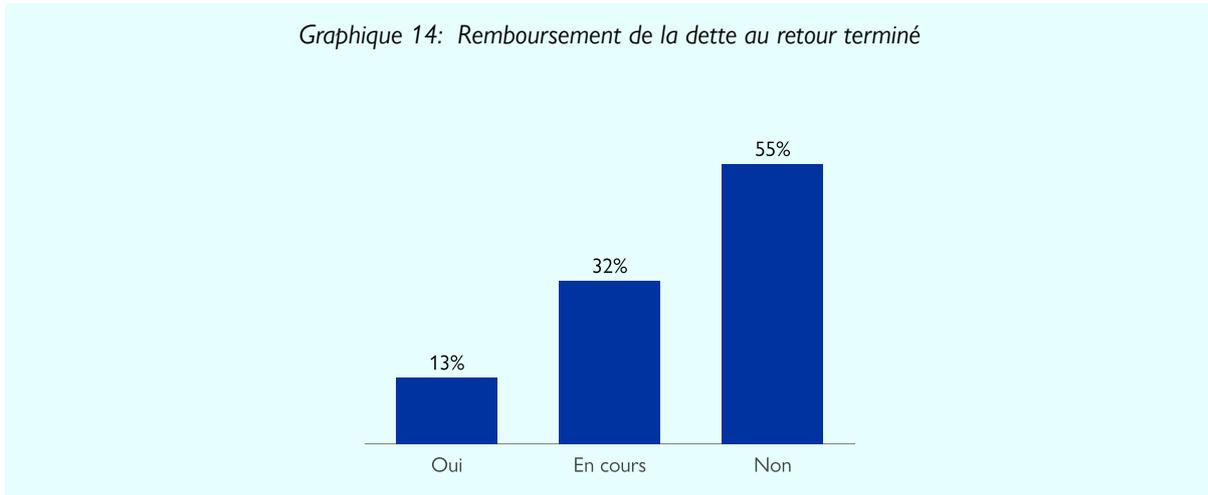
Entretien avec le neveu d'un migrant de retour, réalisé le 5 juin 2020

Le montant médian des emprunts de type 3 se situe à 100 000 CFA. La grande majorité des prêts (54%) réalisés au retour est d'un montant entre 1 et 100 000 CFA (181 USD). À noter que 5% des prêts se situent de 500 001 CFA (903 USD) à 1 000 000 CFA (1805 USD) et étaient destinés à financer un projet personnel ou professionnel dans la communauté d'origine, venir en aide à la famille ou encore acquérir des moyens de production.

Graphique 13: Montant des emprunts



Graphique 14: Remboursement de la dette au retour terminé



Sur ces montants, 55% des migrants de retour enquêtés affirment n'avoir pas encore achevé le remboursement de leurs emprunts, tandis que 32% indiquent que le remboursement est en cours. Seuls 13% déclarent que leurs dettes ont été soldées. D'autre part, ils sont 72% à indiquer qu'ils comptent rembourser leurs dettes grâce au salaire qu'ils gagnaient au moment de l'enquête, et 23% grâce aux revenus engendrés par les activités de réintégration, 10% à travers la vente de moyens de production. Dans ce contexte, le soutien financier pour la prospérité de l'activité génératrice de revenu est fondamental, sans quoi la vente des moyens de production risque, à moyen terme, de péjorer les revenus du migrant de retour et de sa famille.

- Parmi les 388 migrants de retour interrogés dans le cadre de cette enquête, **79% indiquent avoir contracté au moins un type de dette**. Quant aux femmes, elles sont 74% à avoir fait au moins un type d'emprunt. Au moment de l'enquête, 59% des hommes résidaient en zone rural, alors que 86% des femmes en zone urbaine. Les hommes exercent davantage d'activité génératrice de revenus en tant qu'employés (36%), contre 21% des femmes, ou en tant qu'entrepreneurs indépendants (36%), contre 29% pour les femmes. **Près de la moitié des revenus mensuels (45%) se situent de 10 000 CFA (18 USD) à 50 000 CFA (90 USD)**, tandis qu'environ un quart des migrants de retour endettés n'a pas de revenus (24%).
- Concernant leur situation au retour, les hommes revenaient principalement de Libye (24%), du Niger (23%) et d'Algérie (20%). Seul 13% des migrants de retour endettés déclarent avoir été assistés depuis Burkina Faso, tous sont des hommes. **Les femmes, elles, étaient en provenance de l'Algérie (36%), de la Libye (21%) et finalement du Soudan (14%) et du Mali (14%)**.
- Parmi les endettés, **14% ont contracté une dette initiale (type 1)**, principalement pour résoudre des problèmes de santé (23%), acquérir des moyens de production (20%) ou encore venir en aide à la famille (18%). De plus, 52% des emprunts sont entre 1 et 100 000 CFA (181 USD). La dette initiale est remboursée dans 64% des cas. Aucune femme n'a contracté de dette initiale. Dans 55% des cas, le remboursement de la dette initiale est un motif pour entreprendre un projet migratoire.
- Les migrants de retour sont 26% à déclarer avoir contracté une dette après leur retour, principalement dans le but de financer un projet professionnel ou personnel dans la communauté d'origine (51%), mais aussi pour aider la famille (32%). Les créanciers sont principalement des amis, des proches ou des parents qui résident dans 93% des cas au Burkina Faso. A la date de réalisation de l'étude, les prêts de type 3 n'étaient pas



2. LES MODALITÉS DE PRÊT DANS LE CADRE D'UN PROJET MIGRATOIRE

2.1 LES SPÉCIFICITÉS DE LA DETTE MIGRATOIRE

Il existe plusieurs possibilités pour financer un projet migratoire, comme le décrit le Président de l'ARSIM WORD. La première modalité est l'emprunt auprès de la famille, qui se mobilise pour financer un candidat (désigné ou volontaire). D'autres migrants se tournent vers leurs amis ou leurs proches pour réaliser les emprunts. Ces emprunts quels que soient les créanciers, ne se réalisent pas sans conditions. L'auto-financement est une autre alternative pour ceux qui travaillent et peuvent économiser pour financer leur voyage. D'autres encore optent pour le financement à travers des fonds acquis illégalement, par exemple à travers la revente de bœufs volés.³⁸

Dans le contexte de l'étude, 65% des migrants de retour enquêtés ont contracté une dette liée à leur projet migratoire. Le montant médian de ces emprunts se situe à 137 500 CFA (248 USD), et est donc plus élevé que les dettes de type 1 et 2 (qui se situent tous deux à 100 000 CFA (181 USD)). D'autre part, 25% des emprunts se situent entre 200 001 CFA (361 USD) et 300 000 CFA (542 USD). Les montants mobilisés pour le projet migratoire sont donc significativement supérieurs aux emprunts réalisés en dehors de la migration (type 1) ou au retour (type 3). La portion de femmes ayant effectué des emprunts dans le cadre migratoire est de 53%, et le montant médian des sommes empruntées est légèrement inférieur à celui de l'échantillon dans son ensemble, puisqu'il est de 125 000 CFA (226 USD). Cela illustre les difficultés que les femmes rencontrent pour financer leur projet migratoire, comme le souligne un assistant à la réintégration des migrants de retour assistés par l'OIM :

« L'emprunt informel est le plus utilisé surtout par les hommes, parce que mal perçu pour les femmes. Les femmes qui partent d'elles-mêmes en migration internationale sont au départ mal vues dans leur communauté. »

Entretien avec un assistant à la réintégration des migrants de retour assistés par l'OIM, réalisé le 20 mai 2020

Toutefois, les montants totaux des dettes (tous types de dettes cumulées confondus) sont équivalents pour les deux genres, soit 200 000 CFA (361 USD). Les femmes mobiliseraient donc proportionnellement plus de fonds à leur retour que dans le cadre du projet migratoire. Cela pourrait être lié au fait qu'elles aient un ou plusieurs mineurs à charge, et que la famille contribue donc à l'entretien de ceux-ci.

Graphique 15: Montant des emprunts effectués pour la migration



³⁸ Propos recueillis lors de l'entretien réalisé avec le président de l'ARSIM WORD, réalisé le 1er juin 2020 à Ouagadougou dans le cadre de la présente recherche.

Une autre explication serait liée à l'organisation sociale patriarcale de la société burkinabè, puisque les femmes sont sous l'autorité de leur père ou de leur frère aîné jusqu'au mariage. Il est donc possible que ceux-ci s'endettent au nom des femmes qui souhaitent entreprendre un projet migratoire. Une alternative serait que les femmes qui exercent une activité indépendante (petit commerce, par exemple) économisent pour financer leur voyage. Cependant, au vu des montants nécessaires pour mener ce type de projet à bien, et au vu de la structure patriarcale des ménages, les femmes partiraient désavantagées sur le plan financier.

Si elles se vérifient, il faut ajouter à ces hypothèses les difficultés dans les pays de destination et de transit pour trouver un emploi, et la discrimination de genre vécue par ces femmes, comme l'expose un entretien avec une migrante de retour :

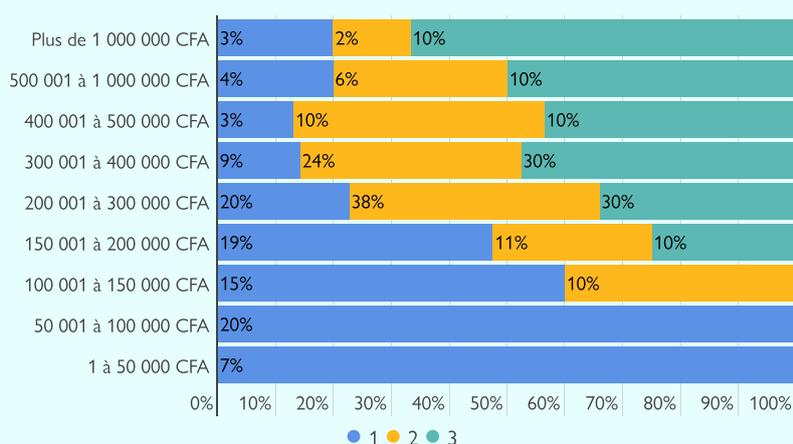
« J'ai fait 8 mois en Libye, sans pour voir réellement travailler, je n'ai travaillé que 3 mois. Quand nous avons décidé de rentrer, j'étais enceinte de 5 mois. (...) C'est mon frère qui a financé mon voyage à hauteur de 500'000 CFA (903 USD), et mon oncle à hauteur de 200'000 CFA (361 USD). (...) »

L'OIM m'a aidée pour mon retour et m'a appuyé dans un projet de vente de pagnes et de vêtement au village. Mon mari aussi a bénéficié de l'appui de l'OIM. Je n'ai pas encore commencé à rembourser le prêt que m'a fait mon oncle, mais d'après l'OIM, l'activité semble prospérer. »

Entretien avec une migrante de retour partie avec son mari, réalisé le 7 juin 2020

Enfin, 54% des migrants ayant contracté une dette migratoire indiquent n'en avoir réalisée qu'une seule. Parmi ces derniers, 74% des montants se situent entre 50 000 CFA (90 USD) et 300 000 CFA (542 USD), tandis que pour les 38% à indiquer avoir réalisé deux emprunts, les montants se situent pour 92% entre 150 000 CFA (271 USD) et 500 000 CFA (903 USD). Finalement, pour la minorité à avoir effectué 3 emprunts (9%), ceux-ci commencent à 150 000 CFA (271 USD) et certains dépassent le million. Autrement dit, plus l'emprunt est fractionné, plus les montants sont élevés.

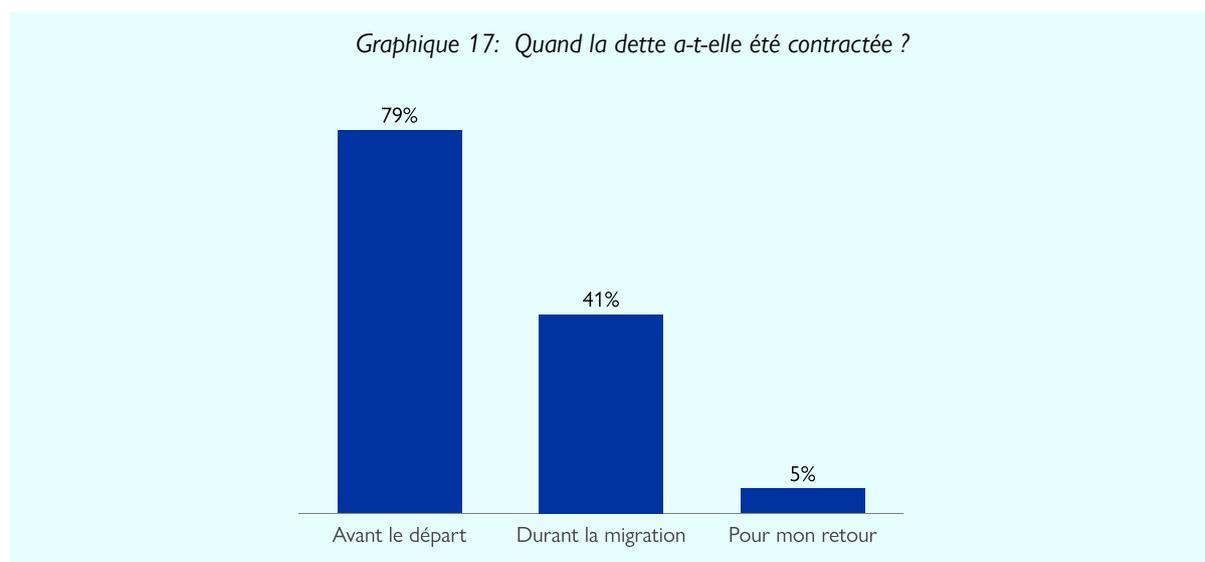
Graphique 16: Nombre d'emprunts par migrant (dette de type 2)



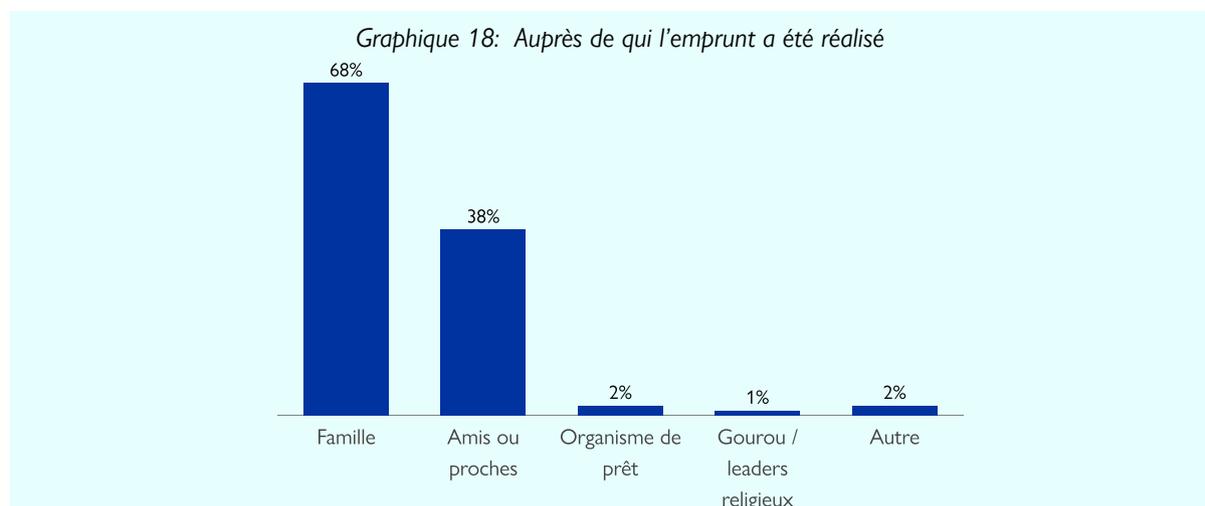
2.2 LES FORMES ET LES ACTEURS DE L'ENDETTEMENT

Comme le révèle l'entretien avec le frère d'un migrant de retour assisté par l'OIM, les migrants mettent en œuvre différentes stratégies pour financer leur voyage, aussi bien avant le départ que sur la route et dans les différentes escales, en particulier en Libye ou en Algérie.

Ainsi, 79% des emprunts ont été réalisés dans le cadre du projet migratoire avant le départ, 41% au cours du chemin, et 5% ont été réalisés pour le retour. À noter que ces pourcentages reflètent bien que certains migrants enquêtés ont effectué plusieurs emprunts. Ces données, comparées à celles correspondants aux types de dettes 1 et 2, pourraient être un indicateur de la capacité des migrants à mobiliser des fonds spécifiquement dans le cadre de leur projet migratoire auprès de la communauté d'origine, car ils sont effectivement plus élevés dans ce cadre, excepté pour les femmes qui empruntent davantage au retour.

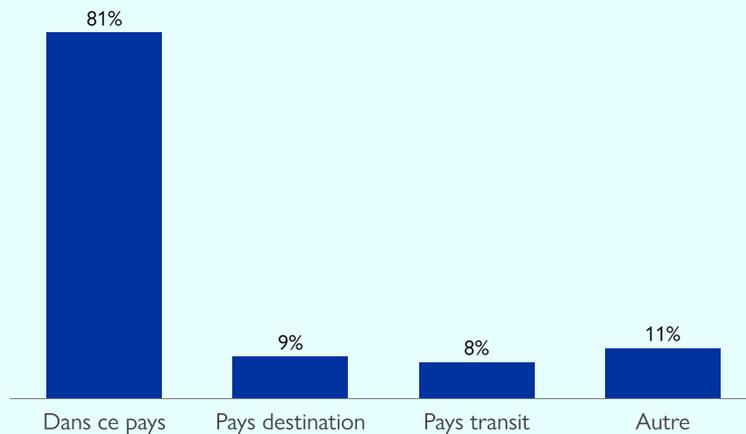


D'autre part, les créanciers sont des membres de la famille pour **68% des dettes**, puis en deuxième recours, des amis ou des proches pour **38% des dettes**. Ces emprunts se réalisent dans le cadre informel, et sont rarement régulés par des contrats écrits. Dans 95% des cas, les créanciers avaient connaissance du but de l'emprunt. Ces données indiquent que l'effort de mobilisation de fonds dans le cadre du projet migratoire d'un membre de la famille ne dépend pas uniquement de la disposition d'un individu à prendre la route, mais aussi de l'ensemble des membres de sa famille. La migration d'un membre de la famille constitue parfois une stratégie familiale. Cela explique pourquoi certains membres de la famille s'endettent afin de financer le voyage d'un autre. Dans ce contexte, l'hypothèse de la dimension foncièrement collective de la dette se confirme, puisque le migrant n'est pas seul dans la mobilisation des fonds et la contraction des dettes.³⁹



³⁹ Informations fournies par le Professeur Mamadou Dime dans le cadre de l'entretien réalisé le 27 mars 2020.

Graphique 19: Où se trouvaient ces personnes



Un élément qui permet de renforcer cette hypothèse est également la situation géographique des créanciers, qui se trouvaient **majoritairement présents au Burkina Faso (81%)**, et seulement une minorité se trouvaient dans un pays de destination (9%), dans un pays de transit (8%) ou dans un pays autre que celui de transit ou de destination du migrant (11%). Cette donnée met en évidence la complexité des mécanismes d'emprunts sur le lieu de départ et le tissu social local que le migrant va solliciter pour réaliser son projet migratoire. D'autre part, les migrants indiquent que leurs créanciers les ont aidé non seulement financièrement, mais aussi avec le partage d'information, les conseils et le partage de contacts (50%), qui seraient donc constitutifs de la dette au même titre que les fonds eux-mêmes.⁴⁰

2.3 LES FORMES DE REMBOURSEMENT

L'entretien exploratoire avec le professeur Doudou Gueye a permis de mieux mettre en perspective l'aspect collectif de l'emprunt dans le cadre de la migration.

« Derrière l'individu, généralement il y a toujours un arsenal d'acteurs qui concourent pour son activité migratoire. En ce sens on peut parler de dette sociale. Beaucoup de personnes, chacun dans son domaine et ses activités vont participer au départ de la personne en question. »

Entretien avec le Professeur Doudou Gueye réalisé le 16 juin 2020

La portée de la dette n'est donc pas individuelle, mais collective, tout comme ses bénéfices lorsque le projet migratoire aboutit avec succès. En ce sens, le fait que les termes de l'emprunt soient relativement flous a pour conséquence que les termes de la restitution le soient tout autant. D'autre part, **la dette crée un lien particulier entre le migrant et sa famille ou ses proches**. Les notions de don et contre-don énoncées par Marcel Mauss sont utiles pour comprendre les rouages de ces transactions, qu'il s'agisse d'argent ou de services. En effet, dans le cadre d'un projet migratoire, **une certaine hiérarchie entre le donateur et le migrant se crée**, et celui-ci est mis en situation de redevabilité par rapport à son créancier, du moins jusqu'à ce qu'il soit en mesure de restituer au moins l'équivalent de l'objet du don.⁴¹ Cependant, le caractère obligatoire de la dette contraint le migrant créancier à restituer non seulement l'entièreté de la somme empruntée, mais aussi les éventuels bénéfices tirés de la migration, qui vont donc au-delà de la dette financière : « ce qui oblige à donner, c'est que donner oblige ».⁴²

⁴⁰Cela est corroboré par l'entretien réalisé dans le cadre de la présente recherche le 4 mars 2020 avec le Professeur Pap Sakho, qui indique qu'il existe une certaine « dette d'information » de la part des migrants. Voir également: Massey D.S., Arango J., Graeme H., Kouaouci A., Pellegrino A. et Taylor J.E, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal, Population and Development Review », Vol. 19, No. 3, 1993, pp. 431-466

⁴¹ Julie Mayade-Claustre, « Le don. Que faire de l'anthropologie ? » dans Hypothèses, 2002/1 (5) pp. 229 à 237

⁴² Maurice Godelier, L'énigme du don, Paris, 1996, p. 21-25

« Il m'a informé de son projet de voyage en Europe en passant par l'Algérie. Mais je n'ai pas refusé et j'ai trouvé quelque chose pour lui afin qu'il fasse un bon voyage. Je n'ai pas hésité à l'accompagner avec une somme de 300'000 CFA (542 USD) car mon souhait est qu'il réussisse afin de me revenir en soutien. La famille est sacrée pour moi. Cette somme est un don, pas un prêt car mon souhait est de le voir réussir. »

Entretien réalisée avec l'oncle d'un migrant de retour le 6 juin 2020

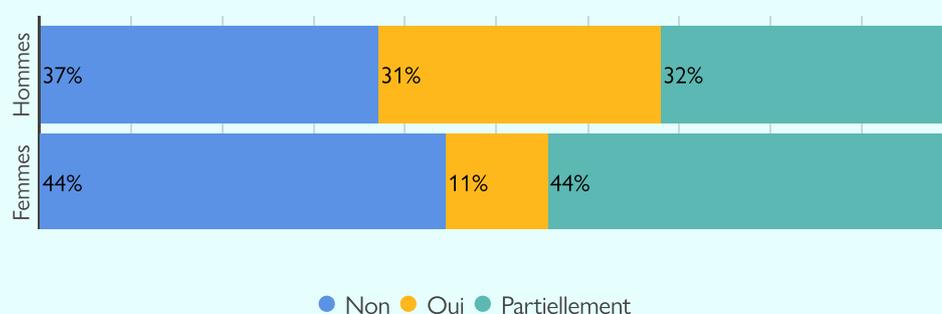
La notion de **partage des bénéfices** est également essentielle dans la décision de financer le voyage d'un proche. Gueye indique d'ailleurs que le choix du candidat se fait non sans négociations entre les membres d'une fratrie. En effet, afin d'optimiser les chances d'avoir un gain en cas de réussite, le choix se porte sur l'individu qui est le plus apte à partager les fruits de ses efforts.⁴³ Mais les familles sont aussi conscientes des risques d'un tel voyage, et se préparent dès le début de l'aventure à toutes les éventualités, y compris la mort du parent qui migre. Aussi, il existe une certaine part de mystique dans le départ d'un migrant, d'où l'importance d'une préparation également mystique.

« L'individu n'a pas plus que les autres, mais s'il a les moyens de partir, il tachera de relever le défi avec honneur, telle une mission honorifique. Ce n'est pas par hasard si les migrants marquent leur réussite par divers achats au retour dans le pays, lorsqu'ils réussissent, bien entendu. La réussite d'un migrant ne peut être jaugée qu'à la hauteur des biens matériels et réalisations qu'il fera pour sa famille. »

Entretien avec le Professeur Doudou Gueye le 16 juin 2020

Dans ce cadre, le fait de revenir sans aucun apport pour la famille, mais au contraire dans un état encore plus précaire qu'avant le départ, constitue un échec dont les conséquences sur la réintégration sont durables. La confiance que les créanciers ont mis dans le migrant est compromise et les migrants de retour rencontrent de sérieuses difficultés pour les rembourser, que ce soit intégralement ou partiellement. Dans le cadre de cette étude, les migrants de retour enquêtés indiquent n'avoir pas encore commencé à rembourser, 37% des dettes, alors que 32% sont en cours de remboursement et 31% remboursée.. Concernant les femmes, c'est 20% de moins que les hommes, et illustre des difficultés financières que les femmes rencontrent à leur retour.

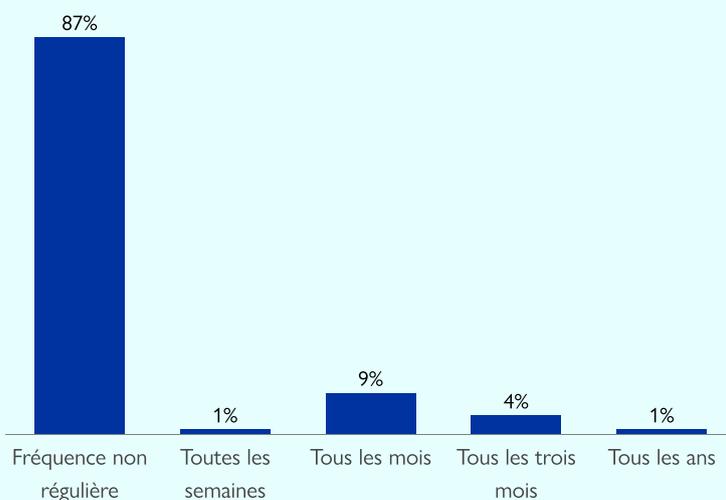
Graphique 20: Dette liée au projet migratoire remboursée ?
100% car les migrants ont parfois contracté plus d'une dette migratoire



⁴³Doudou Gueye, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109, 2007, pages 11 à 26

Les migrants endettés ont une confiance assez élevée concernant leur capacité de remboursement, ainsi **75% affirment qu'ils pourront rembourser l'ensemble de leurs dettes**. D'autre part, 91% des migrants de retour qui ont emprunté pour leur projet migratoire indiquent rembourser leurs dettes d'eux-mêmes, 14% reçoivent le soutien de leur famille pour rembourser, et 10% déclarent bénéficier de l'aide d'amis ou de proches. Seulement 4% des emprunts effectués au total ont un taux d'intérêt, ce qui est cohérent avec le fait que la majorité des emprunts se réalisent dans le cadre informel et sans contrat. Cependant, bien que de nombreux migrants de retour jouissaient d'une activité génératrice de revenu au moment de l'enquête, **la fréquence du remboursement est irrégulière pour 87% d'entre eux**. Cela est révélateur de l'instabilité et de la précarité de l'activité et des revenus des migrants de retour, mais aussi du caractère informel et flexible du remboursement des sommes empruntées, variant en fonction de la capacité financière de la personne.

Graphique 21: Fréquence des remboursements



D'autre part, les dettes aux montants les plus petits sont les premières à être remboursées. Par exemple, les montants allant de 1 à 50 000 CFA (90 USD) ont été remboursés à 92%, et les 8% restant sont en cours. Ceux allant de 50 001 CFA (90 USD) à 100 000 CFA (181 USD) sont remboursés à 58%, 19% sont en cours de remboursement. **De manière globale, il s'avère que les dettes migratoires sont rarement complètement remboursées, en particulier si les montants sont élevés**. Toutefois, 71% comptent restituer les sommes empruntées avec leur salaire actuel, 25% avec les recettes de l'aide à l'intégration, 13% avec l'aide financière de proches. Une fois encore, bien que le recours aux proches ne se place pas en première position, ceux-ci jouent un rôle important également dans le remboursement des dettes migratoires.

- Sur l'ensemble des participants à l'enquête, 65% des migrants de retour ont contracté une dette liée à leur projet migratoire, 74% de ces emprunts sont d'un montant inférieur à 300 000 CFA (542 USD). Le montant médian de ces emprunts se situe à 137 500 CFA (248 USD), et est donc plus élevé que les dettes de type 1 et 2. Pour les femmes, ce montant est inférieur, puisque la dette migratoire féminine médiane est de 125 000 CFA (226 USD).
- De plus, pour la migration, 54% des emprunts sont réalisés en une seule fois ; 38% en 2 fois et 9% en 3 fois. Plus l'emprunt est fractionné, plus les montants sont élevés et peuvent dépasser 1 000 000 CFA (1 805 USD).
- Les emprunts liés à la dette de type 2 sont réalisés avant le départ à hauteur de 79%, 41% en cours de route, et 5% en vue du retour. Les créanciers sont des membres de la famille dans 69% des cas, puis en deuxième recours, des amis ou des proches dans 39% des cas. Ces emprunts se réalisent dans le cadre informel, et sont rarement sanctionnés par des contrats écrits.
- Derrière le migrant agit une multiplicité d'acteurs qui va activement participer au départ de celui-ci, en particulier lorsque le projet migratoire prend la forme d'une stratégie familiale de diversification des revenus ou comme un investissement pour améliorer les conditions de vie. Le projet migratoire comporte une dimension collective importante.
- Les remboursements se font dans 81% des cas à des fréquences irrégulières, ce qui est un indicateur de la précarité des revenus dont bénéficient les migrants de retour, mais aussi du caractère informel et flexible du remboursement, puisque cela dépend de la capacité financière de chacun. Ils sont 91% d'entre eux à déclarer rembourser leurs dettes d'eux-mêmes, 14% reçoivent le soutien de leur famille pour rembourser, et 10% déclarent bénéficier de l'aide d'amis ou de proches.



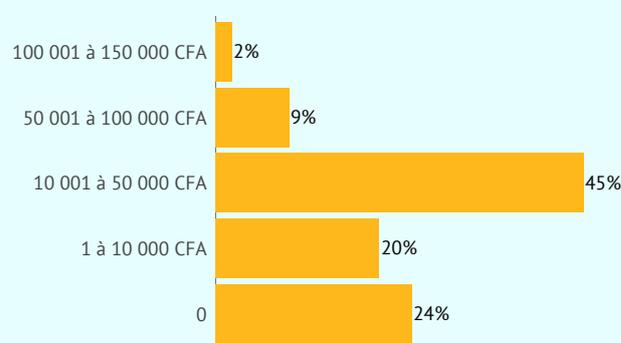
3. IMPACT DE L'ENDETTEMENT SUR LA RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

3.1 LA RÉINTÉGRATION ÉCONOMIQUE DES MIGRANTS

Bien que la majorité des migrants de retour bénéficient d'une activité génératrice de revenu au moment de l'enquête, et 73% d'entre eux affirment bénéficier d'un salaire, ils sont nombreux à rencontrer des difficultés financières qui ralentissent leur intégration économique. Parmi les migrants de retour enquêtés, 61% ont affirmé que l'endettement impacte négativement leur situation économique individuelle.

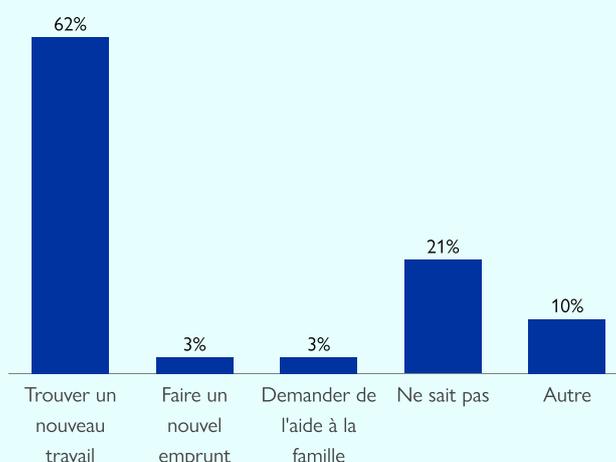
Sachant que la médiane des montants totaux des dettes, tous types confondus, est de 200 000 CFA (361 USD), alors que 45% des revenus mensuels des migrants de retour enquêtés se situent entre 10 000 CFA (18 USD) et 50 000 CFA (90 USD), que 20% ont un petit revenu mensuel situé entre 1 et 10 000 CFA (18 USD), et que 24% des endettés n'ont aucun revenu, cela pourrait expliquer la difficulté à achever les remboursements. Les dettes contractées ont donc une conséquence sur la vie quotidienne des migrants longtemps après leur retour.

Graphique 22: Montant des revenus actuels



Ils sont d'ailleurs 44% à indiquer que leurs revenus sont insuffisants pour rembourser leurs dettes financières. Face à ces difficultés, la majorité des migrants (62%) souhaitent malgré tout persévérer dans leur réintégration et trouver un emploi supplémentaire. Parmi ceux qui ont une autre stratégie, 13% indiquent envisager un nouveau projet migratoire.

Graphique 23: Stratégie de remboursement



Dans ce cadre, l'aide au retour reçue de la part des organisations telles que l'OIM est un soutien précieux, non seulement pour les migrants eux-mêmes, mais aussi pour les membres de la famille qui continuent à soutenir leur proche comme ils l'ont fait pendant le voyage, comme le souligne la mère d'un migrant de retour assisté par l'OIM.

Mon fils réalise son projet d'aviculture financé par l'OIM depuis son retour de Libye. L'activité marche, il vit sur le site à Boulmiougou. Les ventes lui permettront de me rembourser, ainsi que les autres parents qui lui ont prêté de l'argent. (...) La dette retarde la réintégration. Mon fils a la chance de bénéficier de l'appui de l'OIM, mais il a besoin encore de conseils pour s'en sortir. Je voudrais que l'OIM continue de le suivre et de lui parler »

Entretien avec la mère d'un migrant de retour, réalisé le 30 mai 2020

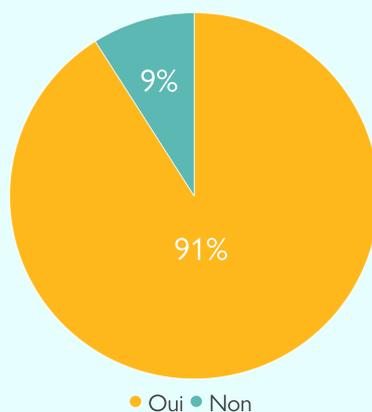
Les difficultés liées à la réintégration sont d'autant plus importantes lorsque la situation familiale au retour est celle d'une décapitalisation. Comme l'explique le Professeur Dime, le déstockage et la décapitalisation impliquent la vente de biens de production de la famille afin de financer le projet migratoire d'une personne du foyer. Au retour, le migrant se retrouve dans une situation de précarité financière accentuée, car il n'a plus accès à son matériel de production, ce qui a des conséquences tant au niveau individuel que familial. Certains choisissent alors de faire des reconversions professionnelles, de se lancer dans d'autres activités, ou tentent de travailler dans d'autres secteurs. D'autres se tournent vers les réseaux de solidarité familiales pour emprunter de l'argent.⁴⁴

Dans le cas des fonds acquis illicitement avant le départ des migrants, la réintégration est fortement compromise. Certains de ces migrants ne retournent jamais dans leur village d'origine. Comme cela a été soulevé par le président de l'ARSIM WORD, ces migrants refusent de rentrer ou restent dans des centres urbains pour travailler ou encore chercher de nouvelles opportunités de migration.

3.2 LES IMPACTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX DE LA DETTE SUR L'INDIVIDU

Parmi les migrants endettés, 71% ont déclaré que leurs dettes ont un impact négatif sur leur situation personnelle, tant au niveau social que psychologique. Pour ces migrants de retour, les dettes constituent un frein pour trouver un emploi et retrouver l'autonomie financière à hauteur de 61%. Cela affecte l'aide qu'ils peuvent apporter à leur famille dans 41% des cas, et 12% avouent que leur situation affecte leur sécurité alimentaire.

Graphique 24: Violence psychologique vécue au Burkina Faso



⁴⁴ Information obtenue lors de l'entretien réalisée avec le Professeur Mamadou Dime le 27 mars 2020, dans le cadre de la présente recherche. Pour plus d'informations à ce sujet, voir : Abdoulaye Ngom, « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance », Stichproben, Vienna Journal of African Studies, 2019 ; Doudou Gueye, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109, 2007, pages 11 à 26 ; Doudou Gueye, Priya Deshingkar, « Irregular Migration in Senegal Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea », Working Paper 67, Migrating Out of Poverty, Research Consortium Program, 2020

Au-delà de l'aspect financier, ils sont nombreux à exprimer **un sentiment de honte à réintégrer la communauté d'origine**. En effet, à travers le départ d'un migrant, ce sont les espoirs de toute sa famille et de ses proches qui sont placés dans les mains de celui qui tente l'expérience migratoire. Ces éléments ne sont pas quantifiables ni matériels (du moins tant que le migrant n'atteint pas le succès dans son projet migratoire), ils n'en sont pas moins réels puisque l'échec de la migration, et donc le manquement à son obligation de partage des bénéfices, a des conséquences sérieuses quant à la réinsertion psychosociale du migrant de retour (stigmatisation, sentiment de honte)⁴⁵.

Les résultats quantitatifs indiquent aussi que **15% des migrants endettés ont subi des menaces**, des abus ou des violences pour le remboursement de leurs emprunts. Parmi ces derniers, ils sont **65% à indiquer avoir vécu au moins des humiliations ou des injures, et 70% à mentionner la violence psychologique**⁴⁶. Qui plus est, ces violences sont vécues principalement au Burkina Faso (91%), et non pas dans un pays de transit ou de destination. Dans ces circonstances, le migrant de retour n'est pas simplement affecté par la dette, il est défini par elle aux yeux du reste de la communauté. **En ce sens, la dette, comporte une valeur symbolique et morale liée à l'obligation du devoir général de respecter l'engagement pris au départ, celui de partager les bénéfices du voyage, et d'offrir un avenir meilleur à sa famille et à sa communauté, en plus de restituer les montants financiers empruntés aux créanciers**. Cela explique que même les migrants qui sont partis sans emprunter de l'argent rencontrent certaines difficultés pour se réintégrer après leur retour en cas d'échec du projet migratoire, bien que celles-ci soient moindres que celles rencontrées par les titulaires d'une dette, qu'elle soit de type 1, de type 2 ou de type 3. Lorsque le partage des bénéfices est impossible, le lien social est compromis. La mobilisation des fonds et le projet migratoire peuvent donc être collectifs, **mais la responsabilité de l'échec, elle, pèse sur les seules épaules du migrant de retour**⁴⁷.

« Si je n'arrive pas à rembourser, mon père peut me laisser mais mes frères peuvent m'envoyer à la gendarmerie. »

« Mon père m'a donné l'argent pour voyager, c'est un prêt et ça devient une forme d'héritage de toute la famille (car l'argent du père appartient à toute la famille), pour cela, je dois obligatoirement rembourser. »

Groupes de discussion exploratoires 1 et 2 réalisés le 12 février 2020

Dans le cadre des groupes de discussion exploratoires, plusieurs migrants ont ainsi exprimé et confirmé l'importance des sentiments de honte, de pressions liées au **devoir de rembourser la dette**, notamment vis-à-vis des frères et sœurs qui, bien qu'ils ne soient pas créanciers eux-mêmes, peuvent aussi réclamer les montants dus à **titre d'héritage du chef de famille**, par exemple. Bien qu'aucun migrant de retour enquêté dans le cadre de la présente étude n'ait fait ouvertement état de détresse psychosociale, ce phénomène reste important à prendre en compte dans les dynamiques de réinsertion des migrants de retour, soient-ils assistés ou non, comme l'observe Gaia Quaranta, coordinatrice régionale en santé mentale et soutien psychosocial à l'OIM.⁴⁸

⁴⁵ Ce sentiment de honte transparaît dans les données recueillies dans le cadre de cette enquête, mais aussi dans celle menée par Samuel Hall, où il mentionne le stigmate social dont sont parfois victimes les migrants de retour qui n'ont pas soldé leur dette (financière et symbolique) : Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse, 2018, IOM-Burkina Faso, p. 8

⁴⁶ La question sur le type de violence subi est une question à choix multiples où les migrants peuvent sélectionner plusieurs réponses.

⁴⁷ Le même type de phénomène est observé dans plusieurs pays de la sous-région Ouest Africaine, voir notamment : Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans Le Monde Afrique, 1 février 2020, consulté le 27 juillet 2020 sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentre-au-pays_6028057_3212.html; ou encore : Anna Pujol-Mazzini (adapté par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), « Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, « la honte est le pire ennemi du rapatrié », OIM Migration, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentre-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

⁴⁸ OIM, « Les oubliés de la migration », Bureau Régional de Dakar pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, 14 octobre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://rodakar.iom.int/fr/news/les-oubli%C3%A9s-de-la-migration>

Le mal-être serait tel et le poids de l'échec insoutenable que dans certains cas extrêmes, les migrants de retour iraient jusqu'au suicide.⁴⁹ En ce sens, le départ vers une nouvelle migration (nationale ou internationale) comme stratégie de remboursement de dette pourrait être considéré comme « un suicide social », puisque le migrant est de toute façon condamné par le sentiment de honte s'il reste⁵⁰. De ce fait, le sentiment de honte vécu par ces migrants pourrait aussi être à l'origine de leur discrétion à ce sujet. Il ne doit cependant pas être sous-estimé dans l'analyse de la situation de réintégration des migrants. En ce sens, il semble primordial de porter une attention particulière **aux 13% de migrants de retour titulaires de dettes qui ont déclaré projeter un nouveau départ en migration pour le remboursement de leurs dettes**. Il est aussi possible que ce pourcentage varie rapidement en fonction du déroulement du processus de réintégration et concerne une plus large proportion de migrants assistés au retour.

« J'ai pu rembourser la moitié de ma dette. Il me met beaucoup de pression pour que je rembourse le reste et il le raconte à d'autres personnes alors que le prêt était confidentiel. »

Groupe de discussion exploratoire 1 réalisé le 12 février 2020

D'autre part, les équipes de terrain ont relevé qu'il existe **une certaine confidentialité autour de la dette migratoire**, ce qui est aussi confirmé par un témoignage d'un participant à un groupe de discussion exploratoire. Cette confidentialité pourrait être une forme de stratégie de protection en cas d'échec du projet migratoire. Cependant, comme ce témoignage le démontre, le caractère informel des prêts ne permet pas de garantir que la discrétion soit respectée, en particulier lorsque le migrant rentre sans ressources.

« J'ai été maltraité là-bas. A mon retour, j'ai fait trois mois à Ouagadougou, car j'avais peur d'arriver à Tenkodogo (mon village) sans aucune ressource. Arrivé à Tenkodogo, je ne suis même pas parti à la maison, j'ai dormi avec mon ami et le lendemain j'ai continué dans les mines à la recherche de ma vie et rembourser l'argent. »

Groupes de discussion exploratoires 1 réalisé le 12 février 2020

Finalement, dans le cadre de la présente étude, peu sont ceux ou celles qui déclarent avoir subi des violences durant leur parcours migratoire et dans les pays de transit. Pourtant, les emprunts réalisés au cours du parcours migratoire peuvent prendre l'aspect de mises sous contrat ou de « dettes involontaires ». Différentes études⁵¹ ont ainsi démontré que les migrants originaires de la CEDEAO sont particulièrement vulnérables aux réseaux de traite et de trafic de personnes, comme en témoigne l'un des participants à un groupe de discussion préliminaire :

⁴⁹ Anna Pujol-Mazzini (adapté par le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale), « Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, « la honte est le pire ennemi du rapatrié », OIM Migration, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentre-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>

⁵⁰ Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans Le Monde Afrique, 1 février 2020, consulté le 27 juillet 2020 sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentre-au-pays_6028057_3212.html

⁵¹ Julia O'Connell Davidson (2013); Human Rights Watch, No Escape from Hell. EU Policies Contribute to Abuse of Migrants in Libya, (2019); OIM, Migrant Vulnerability to Human Trafficking and Exploitation. Evidence from the Central and Eastern Mediterranean Migration Routes (2017).

« J'ai quitté le Nigeria pour la Libye avec ma sœur au départ. Un monsieur nous a proposé son service en voulant nous intégrer dans la vente de bijoux et des boucles d'oreilles et autres objets précieux. Quand il nous a amené en Libye, il nous a laissés entre les mains de trafiquants sexuels. Ces derniers nous ont proposé le prix de notre liberté par la prostitution, chose difficile que nous avons catégoriquement refusé. Avec ce refus, ils nous ont vendus à d'autres personnes et au bout de quelques temps, j'ai fait la rencontre d'un jeune homme qui a à son tour travaillé pour payer ma dette et m'affranchir des mains de ces bandits. C'est par la suite que nous sommes retournés au pays, par le biais de l'OIM. »

Groupe de discussion exploratoire 1, réalisé le 12 février 2020

3.3 L'IMPACT DE LA DETTE SUR LES FAMILLES ET LES COMMUNAUTÉS

Comme analysé précédemment, le processus de mobilisation des ressources par l'emprunt concerne bien souvent non seulement la personne qui a entrepris de migrer, mais également son cercle familial et ses proches. Le retour du migrant dans une situation d'endettement a donc également un impact sur ces derniers. Le témoignage ci-dessous, où une mère raconte que sa famille a dû effectuer au moins quatre prêts successifs pour soutenir le migrant durant son voyage, montre dans quelle mesure les dettes accumulées du candidat au voyage représente une charge à la fois financière et morale pour le foyer.

« Mon fils a décidé seul de partir en Europe par la Libye. C'est en Libye que j'ai su qu'il était incarcéré. J'ai vendu ma cour à 300'000 CFA (542 USD) pour l'aider à sortir de prison. Ses frères et sœur ont dû contribuer à hauteur de 500'000 CFA (903 USD) environ pour l'appuyer. L'enfant est tombé malade en Libye, ce qui m'a encore coûté 150'000 CFA (271 USD). Son oncle paternel lui aurait envoyé 100'000 CFA (181 USD) pour sa nourriture, somme qu'il dit n'avoir jamais reçue. Je suis lourdement endettée parce que mon fils est sous ma responsabilité. (...) J'ai des difficultés à faire face aux frais de scolarité pour mon plus jeune fils qui va encore à l'école primaire. C'est mon fils aîné, qui travaille, qui vient en aide pour payer les frais de scolarité. »

Entretien avec la mère d'un migrant de retour, réalisé le 30 mai 2020

D'après les résultats quantitatifs de l'étude, 45% des migrants endettés indiquent que la dette n'a pas d'impact particulier sur la famille et 13% constatent un impact positif. En revanche, 41% d'entre eux déclarent bien que la dette a un impact négatif sur leurs familles. Dans 8% des cas, les migrants endettés ont affirmé que leurs familles ont aussi subi des violences pour le remboursement de la dette. Parmi ces familles, les types de violence mentionnés sont la violence psychologique (61%) et l'humiliation (57%), de façon similaire aux violences subies par les migrants eux-mêmes.

« Je ne pense pas que les migrants qui reviennent dans ces conditions encouragent d'autres à prendre ce chemin. (...) Pour le soutenir afin qu'il fasse son voyage, j'ai vendu un bœuf de traite à 350'000 CFA (632 USD). Ce n'est pas un prêt, car je suis son père et restais convaincu que ce voyage allait nous aider à mieux entreprendre. Il fallait prendre ce risque en espérant qu'il allait nous soutenir. Il est parti en Algérie, mais il est revenu en 2018. (...) Je ne souhaite pas que cela soit connu par tout le monde, que les gens apprennent qu'(il) est revenu dans un état honteux, sans moyens. Raison pour laquelle j'ai voulu qu'il reste à Ouagadougou pour se débrouiller. Actuellement, je bénéficie de l'appui de mon ami qui m'a donné un autre bœuf de traite et je fais mes travaux champêtres. »

Entretien avec l'oncle d'un migrant de retour assisté par l'OIM à Tenkodogo, réalisé le 6 juin 2020

D'autre part, la famille est sollicitée pour subvenir aux besoins du migrant de retour du moins jusqu'à ce que celui-ci parvienne à retrouver une activité génératrice de revenu. Ainsi, pour 43% des personnes pour qui l'impact sur la famille est négatif, cela se traduit par une **baisse de la nourriture disponible pour le groupe familial**, dans 41% des réponses il apparaît que cela affecte également **les dépenses quotidiennes**. Cela réduit l'accès aux services dans 32% des réponses, et dans 28% des cas, cela affecte également le logement.

Finalement, l'impact de l'absence d'un proche ou d'un membre de la famille joue également sur la santé psychosociale de ceux qui sont restés sur place. Gaia Quaranta explique que les membres de la famille peuvent aussi souffrir de troubles psychiques modérés ou plus sévères dus à l'absence de l'être cher et à l'incertitude du lieu où il se trouve et de son état. Cela est notamment le cas pour les migrants qui entreprennent la traversée de la Méditerranée, ou encore ceux se trouvant incarcérés dans un pays de transit où ils sont plus susceptibles de subir des violations de droits humains à cause de leur statut irrégulier

⁵².

- Les résultats indiquent que 49% des migrants de retour n'ont pas encore commencé le remboursement de leur dette migratoire, tandis que pour 26%, le remboursement est en cours. Plus les montants sont petits, plus la dette est facilement remboursable.
- Sur le plan financier, sachant que la médiane des montants totaux des dettes, tous types confondus, est de 315 000 CFA (567 USD), alors que 45% des revenus mensuels des migrants de retour se situent entre 10 000 CFA (18 USD) et 50 000 CFA (90 USD), et que 44% ont entre 0 et 10 000 CFA (18 USD) de salaire mensuel, **la capacité de remboursement des migrants demeure faible**. Néanmoins, il ressort des entretiens avec les acteurs clés que les créanciers exigent rarement le remboursement intégral des sommes prêtées. Les groupes de discussions ont toutefois révélé l'existence de pressions de la part de l'entourage, surtout des fratries, qui se sentent lésées par le manque à gagner du prêt fait au migrant de retour. En effet, il apparaît que si l'argent est prêté par le chef de ménage, il est considéré comme un héritage auquel tous les fils ont droit. Ainsi, certains migrants de retour reçoivent des menaces de dénonciation et des pressions afin de rembourser l'argent emprunté.
- Le cadre informel dans lequel ces transactions prennent place rendent les modalités de l'emprunt incertaines. Cependant, **les notions de don-contre-don et de l'obligation de partage des bénéfices, ainsi que de dette symbolique** sont utiles pour saisir les mécanismes sociaux qui entrent en jeu dans les modalités de prêts et de restitutions et de leur impact dans la réintégration durable des migrants de retour. **L'objet de la dette n'est pas uniquement financier et économique. Il est composé de l'ensemble des actions menées par l'entourage pour soutenir le candidat à la migration.** C'est pourquoi le remboursement de la dette ne porte pas non plus uniquement sur les sommes financières, mais va au-delà pour toucher au lien social et à la manière dont les relations se tissent au sein de la société burkinabé, notamment à travers l'obligation de partage.

⁵² « Trading in suffering : detention , exploitation and abuse in Libya », MSF, 23 décembre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur: <https://www.msf.org/libya%E2%80%99s-cycle-detention-exploitation-and-abuse-against-migrants-and-refugees>

C'est pourquoi, en cas d'échec du projet migratoire et de retour dans la communauté d'origine, le lien social est compromis et entrave l'intégration durable des migrants de retour.

- **L'impact psychologique et social de l'endettement sur les migrants de retour est majeur.** En effet, les migrants de retour sont confrontés, en plus du sentiment d'échec, à une stigmatisation sociale importante liée à la charge symbolique de la dette. La notion de partage dans la société burkinabé est fondamentale et l'est davantage dans le cadre de la migration. Lorsque le migrant ne peut parvenir à ce devoir de partage, du fait de l'échec de sa migration, et est dans l'incapacité de rembourser l'argent avancé, il subit une forte pression sociale qui peut aller jusqu'à la marginalisation et la rupture du lien social. Dans certains cas, plutôt que de vivre dans de telles conditions, ces personnes décident de ne pas revenir dans leur lieu d'origine ou encore de reprendre la route.

CONCLUSIONS

Cette étude, fruit de collectes de données quantitatives et qualitatives réalisées principalement à distance, a ainsi mis en perspective la situation particulière des migrants de retour assistés par l'OIM et endettés.

Dans le contexte socioculturel du Burkina Faso, la dette des migrants pourrait se définir comme le bien ou le service reçu d'autrui contre la promesse de le restituer, ou d'en restituer (au moins) l'équivalent. Elle fait aussi référence à l'obligation en soi de toute espèce d'engagement, du devoir général et moral, celui de rendre un bien emprunté n'en étant qu'un cas particulier⁵³.

Les résultats ont tout d'abord confirmé quantitativement l'importance de l'emprunt comme système de mobilisation principal pour les migrants, ainsi 79% des migrants au Burkina Faso ont contracté au moins une forme de dette. La dette liée au projet migratoire (2) est quant à elle la plus courante (65% des migrants de l'échantillon) et mobilise également le plus de fonds, avec 74 % des montants se situant entre 1 et 300 000 CFA (542 USD). La capacité de remboursement est faible, puisqu'au moment de l'enquête, 49% des migrants de retour enquêtés n'avaient pas encore commencé à rembourser leurs dettes migratoires, et seulement 26% étaient en cours. D'autre part, il est courant pour les migrants de cumuler plusieurs types de dette, le plus souvent la dette migratoire avec la dette liée au retour, montrant que la précarité financière ayant motivé le voyage perdure au-delà du retour.

Bien que les femmes n'aient représenté qu'une portion mineure de l'échantillon de migrants de retour ayant participé à l'enquête, la combinaison des données statistiques avec les entretiens qualitatifs ont permis d'identifier certaines particularités liées à la dette féminine des migrantes de retour assistées par l'OIM. Elles mobilisent substantiellement moins de fonds pour leur projet migratoire que les hommes et ne semblent pas utiliser les mêmes itinéraires. En effet, les pays d'assistance au retour divergent de ceux des hommes et sont principalement l'Algérie, le Libye le Soudan et le Mali. Cette situation pourrait indiquer que les femmes n'ont pas accès aux mêmes mécanismes de prêts que les hommes, disposent de moins de ressources et doivent ainsi adapter leurs parcours en fonction de ces conditions, ce qui pourrait augmenter leur vulnérabilité notamment au sein des pays de transit.

L'étude a aussi mis en relief la forte dimension collective liée à la dette ainsi que son caractère multidimensionnel ; la dette est ainsi à la fois financière, mais aussi symbolique et morale. Par conséquent, les impacts de la dette sur la vie et la réintégration durable des migrants, ne sont pas uniquement d'ordre financier. À travers le projet migratoire d'un proche, les différents prêteurs espèrent d'une certaine manière pouvoir bénéficier des gains de la migration. Ainsi, l'échec du projet migratoire (et donc le non-respect du devoir de partage), a des conséquences sérieuses quant à la réinsertion sociale du migrant de retour et peut provoquer à la fois stigmatisation, sentiment de honte et rupture du lien social.⁵⁴

⁵³ Malamoud, Charles. «Théologie de la dette dans les Brahmana.» Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud Paris 4 (1980) : 39-62.

⁵⁴ Ce sentiment de honte transparait dans les données recueillies dans le cadre de cette enquête, mais aussi dans celle menée par Samuel Hall, où il mentionne le stigmate social dont sont parfois victimes les migrants de retour qui n'ont pas soldé leur dette (financière et symbolique) : Cartographie et profils socioéconomiques des communautés de retour au Burkina Faso : Rapport de synthèse, 2018, IOM-Burkina Faso, p. 8

RECOMMANDATIONS

Au regard des conclusions tirées de l'analyse des données présentées dans ce rapport, les recommandations pour veiller à une intégration durable des migrants de retour sont les suivantes :

- Renforcer les moyens de production dans le pays d'origine afin d'assurer la création d'activités génératrices de revenus durables et dissuader les candidats à la migration irrégulière à travers la valorisation du travail local.
- Élaborer une campagne de sensibilisation et d'information nationale sur les risques de l'endettement et du surendettement, en particulier dans le cadre des dettes initiales, et en mettant à profit l'expérience des migrants retournés.
- Élaborer et réaliser des programmes de sensibilisation sur les enjeux de l'endettement dans le cadre migratoire et sur les impacts psychosociaux de l'échec d'un projet migratoire, aussi bien pour les candidats à la migration que pour la société d'origine.
- Dans le cadre des programmes d'assistance au retour, élargir le soutien psychosocial adapté aux migrants de retour, mais aussi à la famille des migrants, de manière complémentaire au dispositif de réinsertion.
- Approfondir les recherches en ce qui concerne les dettes contractées durant le parcours migratoire, notamment dans les pays de transit, et qui sont instrumentalisées au profit des acteurs de la traite humaine.
- Poursuivre les recherches au sujet de l'endettement des femmes migrantes de retour, notamment en ce qui concerne leur capacité à mobiliser les fonds avant et après le voyage. D'autre part, il conviendrait également de faire des recherches plus approfondies dans les pays de transit où certaines femmes pourraient être soumises à la traite ou au trafic illicite de personnes, ce qui contribuerait à expliquer le faible taux de femmes dans les programmes d'assistance au retour volontaire de l'OIM.

BIBLIOGRAPHIE

- **Abdoulaye Ngom**, « Le répertoire d'actions de candidats à la migration pour financer leur voyage migratoire : le cas de la Casamance », Stichproben, Vienna Journal of African Studies, 2019
- **Charles Malamoud**, «Théologie de la dette dans les Brahmana.» *Purusartha Sciences sociales en Asie du Sud Paris* 4 (1980): 39-62.
- **Doudou Gueye**, « Les mobilisations pour le départ migratoire, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales », Migrations Société, N° 109, 2007, pages 11 à 26
- **Doudou Gueye, Priya Deshingkar**, « Irregular Migration in Senegal Faith, Dreams and Human Smuggling through the Desert and Sea », Working Paper 67, Migrating Out of Poverty, Research Consortium Program, 2020
- **Gael Le Jeune, Victor Piché et Jean Poirier**, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ? », dans *African Population Studies / Etude de la population africaine*, vol. 20, n°2
- **Institut National de la Statistique et de la Démographie, Ministère de l'Economie, de Finances et du Développement**, *Annuaire statistique 2018*, Novembre 2019, Burkina Faso, p. 83
- **Julia O'Connell Davidson**, *Troubling freedom: Migration, debt, and modern slavery*, *Migration Studies*, Volume 1, Issue 2, July 2013, Pages 176–195, <https://doi.org/10.1093/migration/mns002>
- **Julie Mayade-Claustre**, « Le don. Que faire de l'anthropologie ? » dans *Hypothèses*, 2002/1 (5) pp. 229 à 237
- **Mahamadou Zongo**, La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine, Dans *Politique africaine* 2003/2 (N° 90), pages 113 à 126.
- **Marco Valenza**, *EU-IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration. Evaluation Report on Reintegration Programming in Burkina Faso*, mars 2020, OIM
- **Massey D.S., Arango J., Graeme H., Kouaouci A., Pellegrino A. et Taylor J.E.**, « Theories of International Migration: A Review and Appraisal, *Population and Development Review* », Vol. 19, No. 3, 1993, pp. 431-466
- **Maurice Godelier**, *L'énigme du don*, Paris, 1996, p. 21-25
- **OCDE/Institut Supérieur des Sciences de la Population**, « Paysage de la migration au Burkina Faso », dans *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Éditions OCDE, Paris, 2017
- **OIM**, *Mobilité au Burkina Faso. Infographies des mobilités sur le territoire burkinabè*, OIM, août 2019, disponible sur : <https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/Mobilite%20Burkina%20Faso%20-%20aout%202019.pdf?file=1&type=node&id=6541>
- **OIM**, *Profil des Migrants Burkinabès assistés au retour volontaire et réintégration en 2017*, AVR R Rapport pour 2017, 15.02.2018
- **OIM**, « *Reintegration handbook* », 2020 : <https://publications.iom.int/books/reintegration-handbook-practical-guidance-design-implementation-and-monitoring-reintegration>
- **OIM**, *Terms of Reference : Sub-regional Study on Returned Migrants Debts and the Impact on Sustainable Reintegration in the Country of Origin*, Outcome 3 DFID – Topic Year 2 – West and Central Africa
- **EU-IOM Joint Initiative for Migrant Protection and Reintegration**, *Evaluation Report on Reintegration Programming in Burkina Faso*, Mars 2020.
- **Ruben Andersson**, *Illegality, Inc. Clandestine Migration and the Business of Bordering Europe*, University of California Press, 2014; Ruben Andersson, David Keen, « Partners in crime? The impacts of Europe's outsourced migration controls on peace, stability and rights », 2019.

- Ruben Van Houte, David, « What Determines the Embeddedness of Forces-Return Migrants? Rethinking the Role of Pre- and Post-Return Assistance », IMR Volume 43, n° 4. 2009, p. 908 à 963.
- Samuel Hall, *Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Burkina Faso*, 2018, <https://www.samuelhall.org/publications/tag/Burkina+Faso>
- UNDESA, *Base de données des migrants*, 2020
- Yassin Ciyow, « Côte d'Ivoire : Kalifa, un des « maudits », ces migrants forcés de rentrer sans avoir atteint l'Europe », dans *Le Monde Afrique*, 1 février 2020, disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/01/cote-d-ivoire-kalifa-le-maudit-comme-ces-migrants-forces-de-rentreer-au-pays_6028057_3212.html
- Articles en ligne et sites internet
- Anna Pujol-Mazzini, *Quand rentrer au pays est un périple meurtrier, la « honte est le pire ennemi du rapatrié »*, adapté pour le Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale : <https://www.iom.int/fr/news/quand-rentreer-au-pays-est-un-periple-meurtrier-la-honte-est-le-pire-ennemi-du-rapatrie>
- « Burkina Faso : le bilan de l'attaque de Yirgou s'alourdit et passe de 13 à 46 morts », dans *Jeune Afrique*, 4 janvier 2019, consulté le 2 août sur : <https://www.jeuneafrique.com/698033/politique/burkina-faso-13-tues-dans-une-attaque-suivie-de-represailles-intercommunautaires/>
- Ana Fonseca, Laurence Hart, Susanne Klink, « Réintégration. Approches efficaces », OIM, 2015 ; disponible sur : https://www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/reintegrationpositionpaper_FINAL_FR.PDF
- Human Rights Watch, *No Escape from Hell. EU Policies Contribute to Abuse of Migrants in Libya*, 21 janvier 2019, consulté le 11 août sur <https://www.hrw.org/report/2019/01/21/no-escape-hell/eu-policies-contribute-abuse-migrants-libya>; OIM, *Migrant Vulnerability to Human Trafficking and Exploitation. Evidence from the Central and Eastern Mediterranean Migration Routes*, 2017
- Initiative Conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants : <https://migrationjointinitiative.org/>
- International Crisis Group, *Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad*, le 12 octobre 2017, consulté le 2 août 2020 sur <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/burkina-faso/254-social-roots-jihadist-violence-burkina-fasos-north>
- Médecins Sans Frontières (MSF), « Trading in suffering : detention , exploitation and abuse in Libya », 23 décembre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur: <https://www.msf.org/libya%E2%80%99s-cycle-detention-exploitation-and-abuse-against-migrants-and-refugees>
- OIM, « Les oubliés de la migration », Bureau Régional de Dakar pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, 14 octobre 2019, consulté le 27 juillet 2020 sur : <https://rodakar.iom.int/fr/news/les-oublis-de-la-migration>
- Plateforme « Migration de retour et développement », Institut universitaire européen 2011. <http://rsc.eui.eu/RDP/glossary-2/>
- Plateforme d'information sur l'asile, *Actualité et documentation sur les réfugiés en Suisse et dans le monde, Statistiques en Europe*, consulté le 2 août sur <https://asile.ch/statistiques/europe/>

ANNEXES

Liste d'acteurs clés avec lesquels des entretiens ont été menés.

N°	Type d'acteur
01	Assistant réintégration région du Centre OIM à Ouagadougou
02	Assistant réintégration région du Centre Est OIM à Tenkdogo
03	Enseignant chercheur
04	Commerçante à Ouagadougou
05	Commerçant à Bobo
06	Commerçant à Ouagadougou
07	Cultivateur à Tenkodogo
08	Comptable Ouagadougou
09	Commerçant à Ouagadougou
10	Commerçant à Ouagadougou
11	Commerçante migrante de retour, à Tenkodogo
12	Président d'association à Ouagadougou
13	Assistante d'un enseignant-chercheur à Ouagadougou
14	Maire
15	Sociologue
16	Sociologue
18	Démographe

L'ENDETTEMENT DES MIGRANTS DE RETOUR ET L'IMPACT

SUR LA RÉINTÉGRATION DURABLE AU BURKINA FASO



OIM
ONU MIGRATION

BUREAU RÉGIONAL
DE DAKAR POUR L'AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE